





19^e ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER AFRICAINS (AFERA)
 Sous le Haut Patronage de son Excellence le Président de la République Monsieur Macky SALL
 Sous la Présidence effective du Ministre des Infrastructures, des transports terrestres et du développement Monsieur Mansour FAYE
 Sous la Présidence effective du Ministre des Finances et du budget Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO Sous la Présidence effective du Ministre du Plan et de la Coopération Monsieur Assaïou HOTT
Theme : Durabilité des fonds d'entretien routier africains
DU 09 AU 14 MAI 2022 À DAKAR ET SALY
 Cérémonie d'ouverture officielle Lundi 09 mai 2022 à partir de 09 heures au KING FAHD PALACE



ENQUÊTE

LUNDI 9
 MAI 2022
 NUMÉRO 3241

100F

LÉGISLATIVES - ALLIANCE WALLU-YEWWI ASKAN WI

Le deal secret



P. 6

YAW et Wallu ont négocié jusqu'à la dernière minute, pour mettre en place un schéma "gagnant".
 Les deux blocs de l'opposition ont convenu de mettre en place des coalitions départementales.
 Là où l'une sera présente, l'autre sera absente et vice versa.
 L'espoir d'une cohabitation.

KAOLACK - BÉBÉ ENVOYÉ
 À LA MORGUE VIVANT

Le scandale de trop



Illustration

P. 3

FIN DU DÉPÔT DES PARRAINAGES

La hantise des doublons



P. 5

5 CANDIDATS DE GOX YU BESS
 ADHÉRENT À BBY

La belle moisson de Maguette Sène



P. 6

ACCORDS AVEC GOUVERNEMENT

Asas And Gueusseum enterre la hache de guerre



“À la grande satisfaction de l'Asas Sutsas-SUDTM-Sat Santé D-CNTS Santé-SAT CL, les négociations sur le système de rémunération des agents de la santé et de l'action sociale, tenues avec le gouvernement... ont vécu le jeudi 5 mai 2022, de 16 h aux environs de 00 h”, salue l'alliance syndicale. Elle magnifie “les efforts fournis par l'État, dans la perspective de la satisfaction des points à incidence financière par les augmentations substantielles et inédites du pouvoir d'achat des travailleurs, qualifiés de parents pauvres de la Fonction publique que sont ceux de la santé et de l'action sociale dans le contexte actuel”.

L'Asas invite, dans ce sens, le gouvernement à définir des modalités administratives et techniques ou

mécanismes permettant aux agents de tous les démembrements de l'État, à savoir les établissements publics de santé et des collectivités territoriales, de bénéficier de ces augmentations.

Mballo Dia Thiam et Cie, qui attendent que le protocole soit signé le mardi 10 mai 2022, se réjouissent de “l'acompte de 20 milliards 360 millions fait le ministre des Finances à l'Anacmu, afin de réduire les créances de la CMU, nonobstant une enveloppe de 99 millions devant servir à combler le gap de cotisations sociales à l'Ipres au profit des agents retraités de l'exto durement éprouvés par une situation de non-renversement, en plus de l'extension du prêt DMC aux contractuels des EPS”.

Ainsi, compte tenu de cette situation, l'Asas And Gueusseum indique

n'avoir pas décliné un nouveau plan d'action. Par contre, elle invite l'ensemble des militants et sympathisants camarades à un sit-in national à Louga, le mercredi 11 mai, de 10 h à 14 h, pour soutenir les sages-femmes de Louga dont le délibéré du tribunal est prévu ce jour-là.

Les syndicalistes n'oublient pas leurs camarades de Matam, de Touba et de Mbour, “en lutte contre l'arbitraire et la dictature”. “And Gueusseum invite solennellement Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, à la suite des accords sur les plans de carrière du personnel et le système de rémunération, à prendre ses responsabilités pour éteindre les foyers résiduels de tension à Matam, à Touba et à Mbour, pour un climat social apaisé”, souligne la note parvenue à “EnQuête”. ■

MIMI TOURÉ TÊTE DE LISTE



Comme pressentie, Aminata Touré a été choisie pour conduire la liste de la coalition de la majorité présidentielle Benno Bokk Yaakaar. C'est à elle qu'avait été dévolue la mission de piloter la collecte des parrainages. Elle va donc avoir la lourde tâche de conduire BBY à la victoire, lors de ces élec-

tions législatives qui s'annoncent disputées. Car, les états-majors fourbissent leurs armes et comptent jeter toutes leurs forces dans la bataille. Déjà Yewwi Askan Wi et Wallu Sénégal ont trouvé un terrain d'entente pour aller ensemble à ces joutes électorales (voir ailleurs). Lors des dernières élections législatives, cette mission avait été dévolue à l'ancien Premier ministre Mahammad Boun Abdallah Dionne. Il s'en était tiré haut la main. Ensuite, alors qu'on le croyait placé sur orbite, il a été défenestré et enterré au palais de la République. Depuis, il a disparu des radars. Ainsi, Aminata Touré revient au-devant de la scène. La dernière expérience du genre lui avait valu son poste de Premier ministre. Battue, lors des élections locales de 2014, à Grand-Yoff, par Khalifa Sall, l'occasion lui est donnée de prendre sa revanche et de s'ouvrir, peut-être, à nouveau les portes de la primature.

AAR SÉNÉGAL

La coalition Alternative pour une Assemblée de rupture est dans les starting-blocks. Elle renseigne avoir

procédé, ce samedi 7 mai 2022, au dépôt des dossiers de candidatures pour les élections législatives du 31 juillet 2022. Selon la note parvenue à “EnQuête”, “classée 17e lors du tirage au sort pour l'établissement de la liste comportant l'ordre de passage, Aar Sénégal est ainsi la 4e dans l'ordre effectif de passage”, indique-t-on.

BOKK GIS GIS LIGUEYE

Restons avec les Législatives, notamment avec la coalition Bokk Gis Gis Liguèye. Elle informe avoir été la première à déposer ses dossiers de candidatures. La coalition a ainsi déposé une liste proportionnelle nationale complète et informe être présente dans une quarantaine de départements. Bokk Gis Gis Liguèye a aussi déposé ses parrainages au nombre de 55 323.

HEURTS

Ça a chauffé, ce week-end, à Mako, une localité située dans la commune de Tomboronkoto, à Kédougou. Les populations, qui réclament l'électrification de leur village, une promesse faite lors de

la visite économique du chef de l'État en 2021, ont barré la RN7 dans la nuit du vendredi 6 mai à 3 h, au samedi 7 mai à 13 h. La gendarmerie est intervenue, mais elle s'est heurtée à la détermination des manifestants. Les violents heurts ont fait trois blessés. Il y a eu plusieurs arrestations. Il faut signaler que l'édile de la commune, Nfaly Camara, a payé un lourd tribut de ces violences, puisque sa maison a été saccagée par les manifestants. Il y a eu d'autres dégâts matériels causés par des grenades lacrymogènes qui ont, dit-on, brûlé le hangar du centre de santé de Mako et celui d'un commerçant. Les populations sont d'autant plus remontées que leur localité abrite des sociétés minières qui se font des milliards sous leur barbe.

COJER

Deux jours après la conférence de presse de Barthélemy Dias, la Convergence des Jeunesses Républicaines de Dakar (Cojer) en a organisé une, pour lui répondre. Ousmane Ndiaye et ses camarades estiment que le maire de Dakar a utilisé tous les “arguments irresponsables, fallacieux et honteux”, pour défier l'État du Sénégal. “Connu comme étant un homme politique sans background intellectuel, le maire a raté le train de l'histoire, en boycottant le Forum mondial de l'eau, sous un prétexte bidon et injustifié (...) son refus catégorique de se conformer à la décision de l'arrêt de la Cour d'appel de Dakar pour la recomposition du bureau municipal pour non-respect de la parité nous en dit long sur les véritables intentions de ce monsieur”, a chargé le coordonnateur de la Cojer de Dakar, Ousmane Ndiaye. Selon qui, “les décisions du maire concernant les recrutements non conformes à la réglementation, un virement de crédit nébuleux à hauteur de 2 300 000 000 F CFA, sa promptitude à réaménager le budget initial (les rendent trop sceptiques). Des virements à hauteur de 1 500 000 000 F CFA plus une augmentation de la rubrique de la participation diverse et des dépenses diverses de 300 000 000 F CFA. Ces tentatives de détournement qui n'ont aucun mobile autre que préparer la campagne électorale des prochaines Législatives, doivent interpellé le préfet de Dakar sur ces actes nébuleux...”.

APR YEUMBEUL SUD

Au lendemain de la défaite de la coalition Benno Bokk Yaakaar, lors des dernières élections locales, Cheikh Tidiane Gadio avait démissionné de la tête de la coordination communale, pour apporter une bouffée d'oxygène au management très décrié du coordinateur sortant. Mais, chez les partisans du responsable politique Modou Mbène Diop, la rupture attendue n'a pas eu lieu. Selon Maguette Diop, les mêmes méthodes sont encore perpétuées, car des responsables clefs continuent d'être zappés, surtout lors des grands rendez-vous tels que l'audience accordée par le président de la République Macky Sall à la coalition BBY du département de Keur Massar. Selon la dame, ces pratiques ne datent pas d'hier. “Nous rappelons le sacrifice de notre leader qui a accepté de retirer sa candidature au moment où il était présenté comme favori. Maguette Diop se présente même comme la meilleure alternative pour la victoire de BBY aux élections législatives prochaines. Il est

alors inacceptable que ses militants et militantes ne puissent pas être associés à la liste des personnes devant prendre part à l'audience à la présidence. Nous disons que cette manœuvre est celle de trop et nous saurons en tirer toutes les conséquences. La nouvelle coordination communale devrait prendre ses responsabilités, afin de prendre à bras le corps les problèmes qui gangrènent notre coalition et dont les causes sont à rechercher avant toute chose dans son entourage immédiat”, a soutenu la dame. Selon qui, si ces agissements persistent, ils n'écartent pas la possibilité de geler leurs activités dans la coordination.

DON

Des écoles de la commune de Pikine Nord ont reçu des dons, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Il s'agit de produits de nettoyage et du matériel pédagogique de la part des Anciens stagiaires et étudiants sénégalais en Corée du Sud (Alasco). Selon la présidente de cette structure, leur geste entre dans le cadre de la résilience contre cette pandémie. Fama Cissé Thiam d'indiquer qu'ils sont à leur 8e édition. Pour cette année, ils ont choisi, en sus des écoles, des orphelins, des pouponnières, des écoles corniques, de concert avec leurs partenaires. “Il faut retenir que nos activités sont essentiellement basées sur le social. Dans le futur, nous avons comme ambition d'augmenter nos membres, vu que nous sommes actuellement estimés à 700 personnes éparpillées un peu partout au nouveau national et dans différents secteurs. Ceci nous permettra d'avoir plus d'argent pour faire plus de donations. Ce qui constitue un combat noble. L'occasion nous permet aussi de lancer un appel à l'endroit des bonnes volontés à s'intéresser davantage dans le secteur des activités sociales, car il y a beaucoup à faire. Nous allons aussi nous battre pour que les cas d'actes contre-natures, ainsi que les violences scolaires signalées çà et là puissent être bannis de l'espace scolaire”, a-t-elle promis.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général :
Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Gaston Coly
Rédactrice en chef :
Bigué Bob
Grand Reporter :
Mor Amar
Chef de desk Sports :
Louis Georges Diatta

Rédaction :
Abba Ba, Viviane Diatta,
Mariama Diémé, Aida Diène,
Amadou Fall, Emmanuella Faye,
Cheikh Thiam, Habibatu Traoré
Correcteur :
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31
Impression : AFRICA PRINT

KAOLACK - BÉBÉ DÉCÉDÉ DANS DES CIRCONSTANCES TROUBLES

L'hôpital mouille l'aide-infirmière

Un bébé a trouvé la mort à l'hôpital régional El Hadj Ibrahima Niass, dans des circonstances ubuesques, qui ont poussé le papa à saisir la justice. La direction a rapidement réagi et désigné une aide-infirmière comme la coupable. Le procureur de la République, Cheikh Dieng, a confié l'enquête à la police centrale de Kaolack.



Illustration

■ CHEIKH THIAM

Salut le temps pour le secteur de la santé où les scandales se multiplient. L'affaire qui éclabousse l'hôpital régional El Hadj Ibrahima Niass est autant rocambolesque qu'impardonnable. Et depuis lors, chacun essaie de tirer la couverture sur lui et de se prémunir des foudres de la justice.

Ainsi, l'administration de l'hôpital régional El Hadj Ibrahima Niass a rapidement organisé une conférence de presse pour donner sa version des faits. Selon le président de la commission médicale dudit hôpital, le 1er mai dernier, on leur a référé un bébé de 6 jours par l'hôpital de Guinguinéo. Quand il a été hospitalisé, selon le Dr Kalidou Ly, il a été diagnostiqué qu'il souffrait d'un ictère (jaunissement de la peau provoqué par l'accumulation de bilirubine dans le sang). Il avait aussi des complications cérébrales et respiratoires.

Hospitalisé donc, les médecins l'ont consulté et fait le diagnostic d'un ictère néonatal. Ils ont, dit-il, respecté la conduite à tenir, en de pareils cas. Durant son hospitalisation, le bébé a eu, à deux reprises, un arrêt respiratoire. La deuxième fois, c'était après cinq jours d'hospitalisation. "Ce jour-là, il a été consulté par

un pédiatre qui a remis ses conclusions à l'infirmier en charge du dossier. Il avait instruit à ce qu'on lui donne de l'oxygène, après la réanimation. Entre-temps, le médecin qui le suivait est allé voir un autre patient. Après, on l'a informé qu'un bébé est dans la morgue, alors qu'il était vivant".

"Quand des investigations ont été menées, poursuit le Dr Ly, on s'est rendu compte que l'équipe de garde est composée d'une sage-femme et d'une aide-infirmière. Quand les faits ont eu lieu, la sage-femme-chef d'équipe n'était même pas au courant, encore moins le médecin. Donc, c'est l'aide-infirmière qui, quand elle a vu que le bébé ne respirait plus, le cœur ne battait plus, a pensé qu'il est mort. Alors que c'est la pathologie dont il souffrait qui était ainsi. Au fait, elle a cru qu'il est décédé, quand le bébé piquait son troisième arrêt respiratoire. Elle l'a enveloppé dans un drap, écrit un certificat de décès, avant d'appeler un manœuvre pour qu'il puisse le déposer à la morgue. Heureusement, une fois à la morgue, des agents qui y étaient ont constaté que le bébé vivait toujours. Autrement dit, entre-temps, il a repris la respiration et a continué de vivre. Ainsi, il a été ramené à nouveau à la pédiatrie pour une nouvelle prise en charge sur la

table de réanimation. Mais, malheureusement, dans la nuit, il a rendu l'âme".

D'après le Dr Ly, il souffrait d'une pathologie sévère et c'est rare de voir un enfant qui en souffre s'en sortir.

Quand l'administration a eu vent de cette information, renseigne le Dr Kalidou Ly, elle a demandé un rapport circonstancié pour situer les responsabilités, comme dans de pareilles situations. Ce qui a été fait. Une demande d'explication a été aussi servie à l'infirmière et elle a répondu. Selon qui, ce qui devra être

fait, le sera par la suite.

Le procureur confie l'enquête à la police

Dans cette affaire, une enquête a été ouverte. C'est le procureur de la République de Kaolack, Cheikh Dieng, qui l'a confiée aux éléments du commissariat central de Kaolack. Il a été saisi, le 6 mai dernier, par le commissaire central adjoint de Kaolack qui l'informait de la présence, dans le commissariat, d'un père de famille qui venait signaler les circonstances troubles du décès de son enfant,

déclaré mort par les soignants, avant qu'il ne découvre lui-même que l'enfant, déjà acheminé à la morgue, présentait des signes de vie.

"La descente du commissaire de police sur les lieux (hôpital régional de Kaolack) permettait de relever la réalité de l'information et le constat de réadmission de l'enfant aux soins. Durant la nuit, l'enfant, souffrant d'une pathologie assez grave, succombait des suites de sa maladie l'ayant exposé à des détresses respiratoires aigües. À l'égard des faits décrits, il convient de signaler qu'après la plainte du chef de famille, une enquête a été aussitôt ouverte par le parquet aux fins de détermination des conditions dans lesquelles l'enfant a été déclaré mort par erreur. Les investigations confiées au commissariat central de Kaolack, se poursuivent", souligne le procureur dans un communiqué rendu public.

Du côté de la police, on informe que les auditions ont démarré. L'enquête se poursuit. ■



COMMUNIQUÉ

Senelec et West African Energy (WAE) informent que dans le cadre de la construction de la centrale électrique de 300 MW sur le site du Cap des Biches, il est prévu le transport exceptionnel de certains équipements, dans la période du **05 au 13 mai 2022**.

Compte tenu des gabarits des équipements, le transport ne se fera que la nuit, du Port de Dakar au site du Cap des Biches, pour ne pas gêner la circulation qui est déjà très difficile sur la route nationale N°1.

Senelec et West African Energy (WAE) s'excusent des désagréments éventuels que ces manœuvres vont occasionner et rassurent les usagers de la route qu'une escorte de la gendarmerie accompagnera le convoi tout au long du trajet.

La Cellule Communication

Société Anonyme au Capital de 175 235 340 000 Francs CFA
29, rue Vincens—BP 93 Dakar (Sénégal)—N°RC : SN-DK-84-B-30—NINEA : 0014001263—Tél. : (221) 33 839 30 30
Fax : (221) 33 823 12 57 — www.senelec.sn

AUDIENCE AU PALAIS AVEC LES RESPONSABLES DE TOUBA ET DE MBACKÉ

La conquête de Mbacké s'annonce difficile

Le département de Mbacké se refuse à Macky Sall et le président de la coalition Benno Bokk Yaakaar veut laver l'affront. En perspective des élections législatives, il a reçu en audience les responsables de sa mouvance pour définir une stratégie gagnante. Il est encore loin du compte, selon ceux qui ont pris part à la rencontre.



Archives

■ BOUCAR ALIOU DIALLO (DIOURBEL)

Les défaites successives de la mouvance présidentielle au Conseil départemental de Mbacké constituent une pilule amère à avaler pour le président Macky Sall, chef de file de la mouvance présidentielle. Il veut résoudre coûte que coûte cette équation restée insoluble, depuis son avènement à la tête du pays, parce qu'étant toujours sanctionné négativement à Touba et dans le département de Mbacké. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui explique que, après plusieurs demandes infructueuses, Macky Sall ait accepté de recevoir les responsables de l'APR et des alliés. Une rencontre au cours de laquelle, confie une source ayant pris part à l'audience, "il nous a demandé d'être inclusifs et à l'écoute des populations, de satisfaire la demande sociale".

Pour le 3e adjoint au maire de Mbacké, il faut accentuer les appuis au niveau des "xanthianes". Dans la même veine, Rokhaya Diouf, de la commune de Mbacké, ajoute : "Nous avons demandé au président de nous renforcer et de nommer des ministres qui habitent dans la zone." La gagne, de l'avis de Talla Sylla de l'APR de Touba, passera par une bonne communication des actions du président et des réalisations qu'il a faites dans ce département, mais aussi, comme l'a souhaité le président du Mouvement des élèves et étudiants républicains, par "l'octroi d'emplois aux jeunes".

En ce qui concerne Makhtar Diop, candidat malheureux au conseil départemental, l'heure est à l'optimisme. "Nous sortons revigorés de cette audience et je crois que nous allons remporter ces prochaines élections. Pour nous, des débuts de solution existent".

Par contre, le cœur n'est pas vrai-

ment à la fête chez Oulimata Seck de l'APR. Pour elle, des responsables de zones trichent. "J'ai bien dit au président qu'il se fait berner. Je ne ferai plus partie d'une zone, parce que je ne peux pas concevoir que des responsables transportent des militants", fulmine-t-elle.

Les alliés se sentent marginalisés et sont déçus de la rencontre

Les alliés de Macky Sall ont aussi pris part à la rencontre. Ils veulent être impliqués davantage. Manel Fall du parti Rewmi confie : "On veut être associé et impliqué. Pour gagner, il faut donner la chance aux jeunes et aux femmes avec des emplois et des financements." Bassirou Gaye de LDR Yessal est, lui, amer. "Nous sommes très déçus de cette audience, surtout sur le choix des gens qui ont pris la parole", rumine-t-il. Sa camarade de parti, Mame Awa Dieng, ne dit pas autre chose : "Le président a demandé comment faire pour gagner à Touba. Mais personne sur ceux qui ont pris la parole, n'a été capable de lui donner la recette. Nous sommes très mécontents de cette audience. Ce qui avait fait perdre est toujours là."

Dane Bamba Kane de Rewmi est du même avis. "Les véritables problèmes du département, dit-il, ont été occultés lors de cette rencontre". Oumar Guèye de la même formation politique, de renchérir : "Ce n'était pas sincère entre responsables qui se sont donné la main. D'ailleurs, je doute fort qu'on puisse gagner."

Ainsi, pour Modou Biram Diop du Parti libéral démocrate, "le véritable problème, ce sont les partisans du président et non les alliés".

Les responsables frustrés et déçus de la rencontre ne se comptent pas seulement dans les rangs des alliés. Des membres de l'APR aussi ont très peu goûté la tournure de ce rendez-vous. C'est le cas de Fallou Seck de

l'APR/Touba. "Au lieu de dire au président comment faire pour gagner, certains n'ont fait que les éloges de leur responsable", s'étrangle-t-il.

Ainsi, Médoune Diouf du même parti alerte : "Il ne faut pas reconduire les mêmes erreurs, comme lors de l'octroi des bourses de sécurité familiale où, souvent, ce sont des dizaines de personnes issues d'une même famille qui sont bénéficiaires, alors que la majorité est laissée en rade."

De son côté, Pape Niasse, le président du Conseil communal de la jeunesse de Touba, a gelé ses activités politiques. Au micro de Dakaractu, il a donné ses raisons. "Je suis au regret de constater que ceux qui ont été reçus à la salle des banquets par le président Macky Sall, n'ont rien compris du message du leader national. J'ai définitivement compris que notre parti au niveau local préfère la médiocrité à la performance. J'ai aussi compris que les mêmes erreurs commises lors des élections locales seront réitérées à l'occasion des Législatives. Que le président sache que ses responsables attirés ne méritent pas sa confiance et ne comprennent pas son message ! Les jeunes sont écartés, minimisés et même indésirables... Rien ne peut se faire sans les jeunes. Et la plus grosse erreur a été de circonscrire l'action du président et du parti au niveau des 11 soi-disant zones, alors qu'il s'agit de massifier le parti. Je vais personnellement emprunter un autre chemin, car celui sur lequel notre parti est installé mènera à de nouvelles déceptions".

En tout cas, les militants et responsables de l'APR réclament la nomination d'un coordonnateur pour Touba. Pour eux, le plus difficile a été fait avec cette audience, parce que c'est la première fois que le président les reçoit.

Bambey et Diourbel dans l'antichambre

Ailleurs, les responsables de la mouvance présidentielle des départements de Bambey et de Diourbel attendent avec impatience une audience avec le président Sall. En attendant, le chef de file de la mouvance présidentielle a reçu, vendredi dernier, les maires défaits des communes de Tocky Gare, Touré Mbonde, Pattar et Nghé. Une audience au cours de laquelle Macky Sall leur a demandé de s'impliquer pour une victoire au niveau du département de Diourbel, un département qui est tombé dans l'escarcelle de la coalition Wallu, aux Locales passées.

Lors de cette audience, explique une source bien informée, "les maires déçus lui ont fait part de leurs ressentis. Ces derniers lui ont expliqué les raisons pour lesquelles ils ont refusé de remettre leurs fiches de parrainage aux nouveaux maires et au délégué régional qui auraient battu campagne sur le vote de la loi sur les LGBT".

Dans tous les cas, cette audience a fini de créer un malaise dans le département de Diourbel, parce que les maires de l'arrondissement de Ndiindy sont remontés depuis qu'ils ont ouï dire que le président a reçu ces anciens maires de l'arrondissement de Ndoulo, alors qu'eux ont gagné haut la main le scrutin du 23 janvier 2022.

Pour contenter son monde, Macky Sall va recevoir, dans un délai court, tous les responsables du département de Diourbel.

S'agissant du département de Bambey, mis à part le maire de Réfane, aucun autre responsable politique de la mouvance présidentielle n'a été reçu par le président Macky Sall. Et dire que ce département pourrait être perdu par la coal-

tion Benno Bokk Yaakaar, avec la multiplicité des candidatures à la candidature pour les deux sièges de député. Déjà, on dénombre les candidatures de Mamadou Ndiaye de la commune de Bambey, de Djibril Thiaw, Maire de Réfane, et d'Ibrahima Khalil Fall, l'actuel député-maire de Keur Samba Kane.

Du côté des femmes, il y a Mbène Diouf de Ndereppe, Khoudia Diongue de Rewmi/Bambey, Bousso Ngom, membre du Parti socialiste, actuelle députée, Fatou Sène, Haut-conseillère des collectivités territoriales, Awa Sène Diop et Coumba Diop, chargées de mission au ministère de la Femme, qui veulent siéger à l'hémicycle.

Les "yobeul" de Macky font courir les hommes politiques

Être président de la République sous nos tropiques, égale être riche comme Crésus. On a une idée de ce qu'ils font des fonds politiques qui leur sont alloués. Depuis quelque temps, Macky Sall arrose à tour de bras les hommes politiques qu'il reçoit en audience.

Selon certaines indiscretions, la rondelette somme de 36 millions F CFA a été remise à ses hôtes de Mbacké. Auparavant, il avait reçu les maires de Diourbel, Tocky Gare, Pattar, Touré Mbonde et Nghé. Nos interlocuteurs renseignent qu'il avait aussi mis la main à la poche.

Ces exemples sont loin d'être isolés. Et c'est l'une des raisons qui explique que les responsables de la mouvance présidentielle veulent aussi être reçus par leur chef de file, parce que convaincus qu'ils vont quitter le palais les poches remplies de billets de banque. Ce qui pose avec acuité la façon dont les fonds politiques sont gérés dans ce pays. ■

La salle des banquets, nouvelle permanence de l'APR

Macky Sall a fini de transformer le palais de la République, plus précisément la salle des banquets, en permanence bis de sa formation politique ou de sa coalition. C'est dans ce lieu symbolique d'impartialité qu'il reçoit ses camarades. La dernière en date est l'audience accordée aux responsables de la mouvance présidentielle du département de Mbacké.

En 1998, l'opposition sénégalaise avait vigoureusement protesté contre la tenue des réunions du Parti socialiste et de ses alliés à la salle des banquets de la présidence de la République. Elle jugeait que la tenue de ces réunions dans ce lieu était contraire à la bonne gouvernance, à l'impartialité et au respect des règles qui gouvernent la République.

Ces revendications de l'opposition d'alors avaient fini par trouver une réponse favorable auprès du président Abdou Diouf. L'ancien chef d'État avait pris la décision de ne plus tenir les rencontres de sa formation politique au palais, mais plutôt à la maison du Parti socialiste.

Vingt-quatre ans après cette décision saluée comme révolutionnaire, le président de l'Alliance pour la République (APR) a délaissé la permanence de sa formation politique pour établir, depuis quelque temps, ses quartiers au palais de la République, en violation flagrante des règles de bonne gouvernance et de respect de l'institution. Un recul que plusieurs observateurs politiques avertis ne s'expliquent pas. Certains d'entre eux, comme Abdou Guèye, pensent qu'il s'agit tout simplement d'un grave recul démocratique, comme le président Sall nous a habitués depuis qu'il est à la tête de ce pays. Il a fait du palais une permanence bis de l'APR ou bien même une succursale de Benno Bokk Yaakaar".

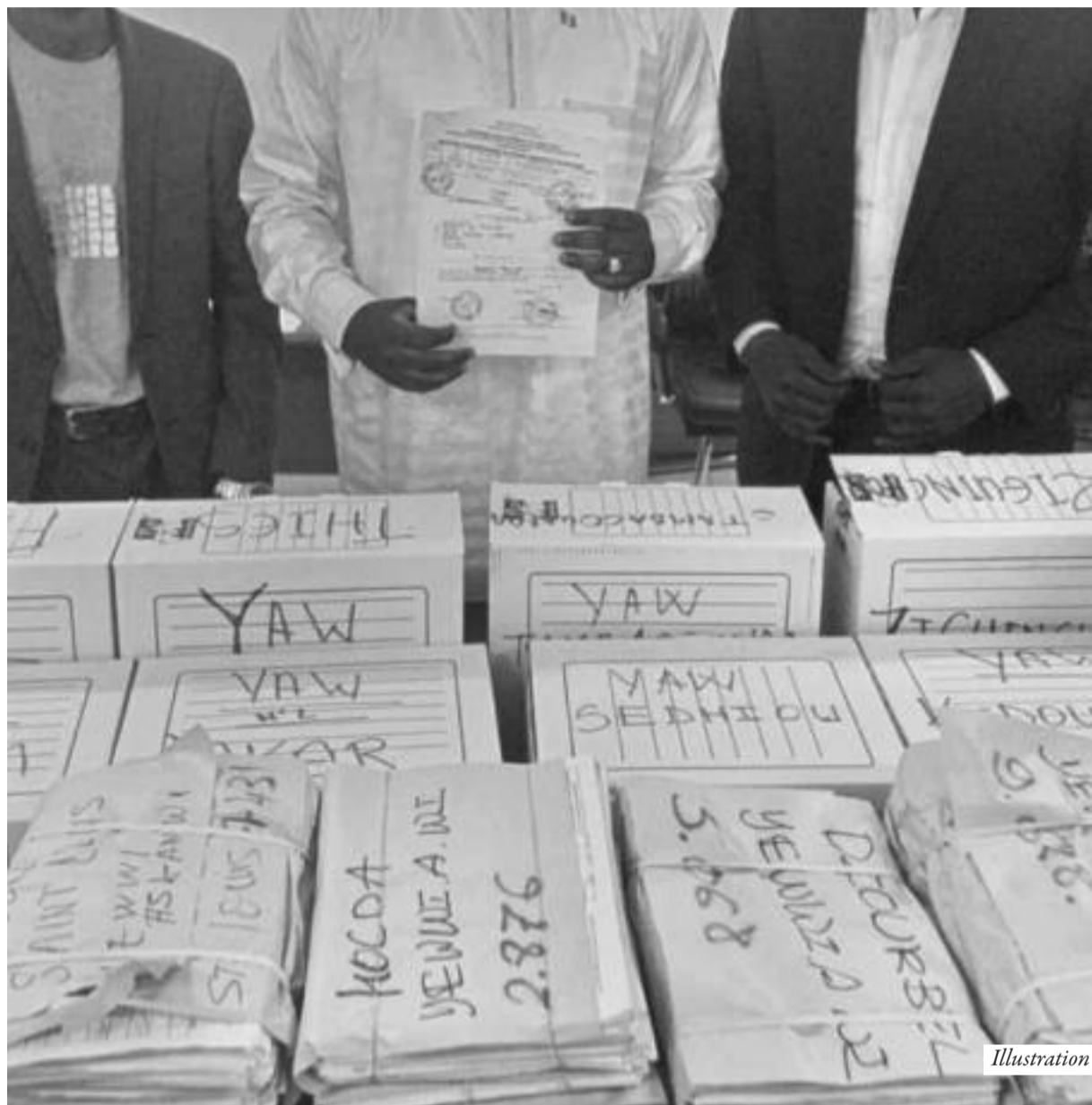
Ainsi, le président de la coalition Benno Bokk Yaakaar continue de recevoir ses camarades au niveau de la salle des banquets. La dernière en date est l'audience accordée aux responsables de la mouvance présidentielle du département de Mbacké. Lors de cette audience, des vérités ont été dites et le président de Benno Bokk Yaakaar a demandé aux responsables de la mouvance présidentielle de taire leurs divergences et de n'avoir comme seul et unique objectif : la victoire au soir du 31 juillet 2022, pour que les cinq sièges de député reviennent à la majorité. Une chose qui n'est pas acquise d'avance. Et pour cause ! Après cette audience, des voix se sont élevées pour s'expliquer sur ce qui venait de se passer et sur les risques réels d'une débâcle lors des législatives prochaines. ■

B.A. DIALLO

FIN DU DÉPÔT DES PARRAINAGES

La vraie loterie de passage peut commencer

Ce 8 mai 2022, à minuit, marquait l'expiration de la période de dépôt des déclarations de candidature en vue des élections législatives du 31 juillet 2022. Si une loterie de l'ordre de début des candidatures a permis de faire cet exercice dans le calme, le vrai enjeu est maintenant l'ordre de vérification des parrains.



Illustration

de 1 384 300 parrains. Mais la course aux signatures d'électeurs est lancée, depuis quelques mois. Et différentes coalitions et candidats indépendants ont animé leurs campagnes d'annonces politiques sur des nombres impressionnants de parrains. D'où l'intérêt de l'ordre de vérification, puisque, selon l'article L.149 du Code électoral, "un électeur ne peut parrainer qu'une liste de candidats".

didature : "Le remplacement de candidats inéligibles, sans préjudice de l'ordre d'investiture, et la substitution de pièces périmées ou comportant des erreurs matérielles sont, le cas échéant, immédiatement notifiés au mandataire de la liste concernée. Celui-ci dispose de trois jours, à compter de la date de notification, pour y remédier, sous peine de rejet de la candidature concernée."

La hantise des doublons...

Les premiers à passer verront leurs risques de perdre des parrains par doublons (électeurs ayant déjà parrainé un autre candidat déjà passé) considérablement réduits. Sur ce critère, beaucoup de candidatures ont été jugées irrecevables lors de la période dépôt pour l'élection présidentielle de 2019. C'est ainsi que cinq candidats seulement avaient été autorisés à concourir pour le fauteuil du président de la République.

Le même scénario se répétera-t-il ? Les rixes entre les mandataires des coalitions de l'opposition et l'administration territoriale, lors des élections départementales et municipales du 23 janvier 2022, se reproduiront-elles à travers les dépôts pour le parrainage ? Beaucoup de choses tendent à répondre à cette interrogation par l'affirmative.

Requiquée par ses victoires sur les grandes villes du Sénégal en janvier dernier, la coalition d'opposants Yewwi Askan Wi rêve d'imposer une cohabitation parlementaire à la majorité présidentielle (Benno Bokk Yaakaar).

Toutefois, le filtre du parrainage comporte beaucoup de points sur lesquels le ministère de l'Intérieur reste maître du jeu. Si l'article L.178 du Code électoral détaille les cinq points de l'irrecevabilité d'une candidature au parrainage, l'article L.179 ne précise pas les cas où il est permis de modifier ou de compléter la can-

Vers une répétition des contentieux des dépôts de candidature lors des Locales

Il est même précisé, dans le premier alinéa de cet article, que "dans le cas où, pour l'un des motifs énumérés à l'article L.178, le ministre chargé des élections estime qu'une liste n'est pas recevable, il notifie, par écrit, les motifs de sa décision au mandataire de ladite liste, dans les deux premiers jours suivant le début de l'analyse pour la recevabilité juridique".

L'article LO.184 vient cependant formuler qu'"en cas de contestation d'un acte du ministre chargé des élections pris en application des articles L.179, L.180 et LO.183, les mandataires des listes de candidats peuvent, dans les vingt-quatre heures suivant la notification de la décision ou sa publication, se pourvoir devant le Conseil constitutionnel qui statue dans les trois jours qui suivent celui de l'enregistrement de la requête".

L'expérience du parrainage en 2019 avait amené l'Union sociale libérale (USL) de l'avocat Abdoulaye Tine à saisir la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Celle-ci a alors exigé des autorités sénégalaises qu'elles reviennent, dans un délai de six mois, sur le nouveau système, prétextant que celui-ci était contraire aux textes communautaires.

Malgré l'expiration du délai en octobre 2021, l'État n'a toujours pas appliqué cette décision de justice et continue de camper sur sa position. ■

LAMINE DIOUF

Prêt pour faire un nouveau tour. Un peu plus d'un mois après la tenue des élections départementales et municipales du 23 janvier 2022, c'est désormais place au processus électoral menant aux élections législatives du 31 juillet 2022. Ce weekend a consacré un premier tour des nombreuses étapes du renouvellement des représentants du peuple à l'Assemblée nationale pour les cinq prochaines années : le dépôt de la liste des parrains recueillis par les différents partis politiques, coalitions de partis politiques et entités regroupant des personnes indépendantes candidates à la candidature pour les élections législatives.

Si un ordre de passage a été établi pour éviter les errements et bousculades constatés lors de la dernière Présidentielle (première expérience de l'application du parrainage citoyen) avec un tirage au sort des 25 candidatures déposées, les choses sérieuses commencent au Conseil constitutionnel où les opérations de vérification vont se faire. Et un mystère reste entier sur cette étape. L'ordre de vérification respectera-t-il

l'ordre de dépôt ?

Un cas simple : la liste de parrainage de la coalition Benno Bokk Yaakaar (22e sur l'ordre de passage) a-t-elle été obligée d'attendre que celle de la coalition Yewwi Askan Wi (7e) soit déposée ? Une éventualité qui a amené l'expert électoraliste Ndiaga Sylla à estimer que l'ordre de dépôt des listes de candidatures déterminé par le tirage au sort pourrait être modifié, en raison de la capacité des mandataires à finaliser la confection des listes et à se présenter devant la commission de réception des candidatures.

Selon le responsable du Cabinet d'expertise électorale (Ceelect) "Voilà pourquoi nous avons suggéré que le tirage porte sur l'ordre de contrôle des parrainages, dès lors que les articles L.176 et L.179 dissocient ce contrôle et l'examen de la recevabilité juridique".

"Les articles L.176 et L.179 dissocient ce contrôle et l'examen de la recevabilité juridique"

La loi électorale instaurant le parrainage citoyen au Sénégal a été adoptée le 19 avril 2018, dans l'op-

tique d'imposer à tous les futurs candidats à des scrutins sénégalais le parrainage d'un pourcentage de 0,8 % du corps électoral. Très controversée, elle a déjà été mise en application lors de la Présidentielle de 2019. Toutefois, cela n'avait été appliqué, lors des Locales de janvier dernier, qu'aux candidats indépendants.

Mais pour revenir à l'orthodoxie de la loi, un communiqué du directeur général des Elections (DGE), Tanor Thiendella S. Fall, informait, le 8 mars dernier que "les partis politiques légalement constitués, les coalitions de partis politiques légalement constituées et les entités regroupant des personnes indépendantes désireux (sic) de participer aux élections du 31 juillet [...] que le nombre de parrainages requis pour soutenir une liste de candidats est fixé par l'arrêté n°004071 du 3 mars 2022, ainsi qu'il suit : 34 580 électeurs représentant le minimum de 0,5 % ; 55 327 électeurs représentant le maximum de 0,8 % du fichier général des électeurs".

Le cumul des parrains nécessaires pour les 25 dossiers retenus correspond à une acceptation minimale de 864 500 parrains et maximale

ABONNEMENT
VERSION PDF

ENQUÊTE
DOSSIER : VIOLENCE PAYS AFRICAINS

ENQUÊTE
L'autre Jammeh dévalincé

ENQUÊTE
Le summum de l'ignominie

ENQUÊTE
Aïe...BD, trous d'air à Diass

30 000 F Cfa par an
enquete.commercial@gmail.com

ALLIANCE YAW-WALLU

Les leaders oublient leurs égos

En comité très restreint, Yewwi Askan Wi et Wallu Senegaal ont négocié jusqu'à la dernière minute, pour mettre en place un schéma "gagnant" pour les prochaines élections législatives. Au moment où nous mettons ces lignes sous presse, les deux principaux blocs de l'opposition ont convenu de mettre en place des coalitions départementales. Autrement dit, même si chacune des listes sera présente et va concourir sur la nationale, il ne sera pas possible de voir la liste de Wallu partout où Yewwi sera présente, et vice-versa.



Khalifa Sall et Ousmane Sonko

MOR AMAR

Enfin, la raison semble avoir pris le dessus sur les égos. Pour les prochaines élections législatives, il faudra bien compter sur la grande alliance Yewwi Askan Wi-Wallu Senegaal. Un monstre que les principaux leaders des deux coalitions ont tenu à garder secret jusqu'à la dernière minute, pour éviter que sa naissance ne soit sabotée par la majorité présidentielle.

Certes, les deux coalitions seront présentes. Mais avec une stratégie murement réfléchie.

Le deal est le suivant. Partout où Yewwi Askan Wi est majoritaire, Wallu n'aura pas de listes départementales. Et vice-versa. Là où Wallu est majoritaire, il n'y aura pas de listes Yaw pour la majoritaire. En échange, les listes départementales seront mixtes partout sur le territoire national. En fonction du poids électoral des uns et des autres, des quotas leur seront alloués. "Par exemple, expliquent nos sources, à titre indicatif, à Mbacké où Yaw est arrivée première aux Locales, la coalition de Sonko et Khalifa pourrait s'emparer de trois des cinq sièges disponibles, sur la seule liste en présence. Il en sera ainsi un peu partout".

Comme annoncé dans ses éditions précédentes par "Enquête", les tractations ont été longues et difficiles. Mais, à l'arrivée, le désir de mettre en difficulté le régime du président Sall a eu raison sur toutes les autres

considérations. De la "realpolitik", diraient certains.

Mais ce réalisme aurait fait beaucoup de victimes, de part et d'autre. "Il fallait faire des sacrifices, renoncer à l'investiture pour certains, pour qu'on puisse arriver à se défaire de ce régime", fulmine un de nos interlocuteurs. Selon toute vraisemblance, Yaw risque de se tailler la part du lion, grâce à ses résultats obtenus lors des dernières élections territoriales. Mais le PDS et ses alliés pourront se consoler avec les quotas glanés sur les listes départementales, en plus de l'espoir de s'imposer dans beaucoup plus de départements que s'ils étaient partis seuls.

Sur la proportionnelle, chaque coalition aura ainsi le bénéfice des voix de la grande alliance au niveau départemental. Par exemple, si à Pikine, la liste retenue est celle de Wallu, tous ceux qui voteront à Pikine vont profiter à cette entité sur la proportionnelle. Ainsi de suite... "L'objectif, précise-t-on, c'est de remporter le maximum de départements possibles. Et sur la nationale, avec l'addition des différentes voix de l'opposition, le régime aura du mal à avoir la majorité absolue".

Une alliance arrivée dans un contexte de radicalisation du PDS

Il faut noter que cette entente intervient dans un contexte où le Parti démocratique sénégalais multiplie les sorties contre le régime en place, alors que bien des observateurs soupçonnaient un rapproche-

ment entre Wade et son ancien poulain. Le PDS en a-t-il marre de ce que beaucoup dans ses rangs qualifient de "dilatoire" et de "roulardise" du président de la République actuel ? Dernièrement, un comité ad hoc a même été mis en place pour préparer le retour de leur candidat pour la Présidentielle de 2024.

"C'est pour préparer la grande offensive pour un retour immédiat de notre candidat, ainsi que la révision de son procès", fulminaient les libéraux qui sont allés jusqu'à appeler à une marche nationale.

Depuis, ils ne ratent plus une occasion pour clouer au pilori l'actuel régime. À tel enseigne que l'on pourrait croire que la nouvelle alliance mise en place avec Yewwi Askan Wi serait un recours pour obtenir de force ce qu'ils n'ont pu obtenir avec Macky, malgré les nombreuses médiations.

Pendant longtemps, en effet, le PDS a joué le clair-obscur dans sa posture politique, en espérant que le président de la République desserre un peu l'étau sur leur candidat. Mais leurs espoirs sont jusque-là restés vains.

L'espoir d'une cohabitation

Avec la nouvelle alliance, les certitudes pourraient bien être remises en cause pour les prochaines élections législatives. Ceux qui croyaient à une simple promenade de santé de la majorité présidentielle vont, à coup sûr, revoir leurs pronostics. Les prin-

LÉGISLATIVES 2022

Les 5 candidats de la coalition Gox Yu Bess acquis à la cause de Maguette Sène

Lors des dernières élections municipales, six candidats étaient partis en compétition sous la bannière de la coalition Gox Yu Bess. A quelques encablures des élections législatives, cette coalition n'est plus que de nom, dans le département de Mbour. Hier, lors d'un point de presse organisé à cet effet, cinq desdits candidats ont décidé de partir ensemble rejoindre le camp de la coalition Benno Bokk Yaakaar, après avoir été démarchés par le maire de la commune de Malicounda, Maguette Sène.

Le directeur du Centre des œuvres universitaires de Dakar (Coud) a fait une belle moisson, en vue des élections législatives de juillet 2022. Il a réussi à éclater la coalition Gox Yu Bess dans le département de Mbour. Celle-ci avait présenté six candidats dans la Petite Côte : Pape Massamba Thiaw à Nguéniène, Moïse Kama à Sessène, Youssoupha Kayré à Joal, Mbaye Ndeb Ndour à Ndiagianao, Amadou Alias "Guillaume" à Sindia et Mohamed Diallo à Nguékhokh. Le maire de Malicounda est arrivé à mettre, dans l'escarcelle de BBY, cinq des six candidats de cette liste dans sa poche. Seul Mohamed Diallo de Nguékhokh lui résiste.

Cette implosion de la coalition Gox Yu Bess a été provoquée par la sortie des responsables nationaux annonçant leur décision de rejoindre la coalition Yewwi Askan Wi (Yaw).

Ainsi, les nouvelles recrues du maire de Malicounda ont tenu, hier, un point de presse à Mbour, pour démentir leur transhumance politique vers Yaw de Khalifa Sall, Ousmane Sonko et Cie. "Présentement, en toute autonomie, une décision a été prise par des responsables de cette coalition d'être aux côtés de Yewwi Askan Wi. Mais, en toute conscience, en toute responsabilité et en mesurant les enjeux futurs, cinq candidats des élections locales dernières, qui étaient sous la bannière de cette coalition dans le département de Mbour, n'adhèrent pas à leur projet actuel, ne soutiennent pas leur 'nouvelle' coalition et ne sont concernés ni de près ni de loin par leurs activités politiques", a soutenu Pape Massamba Thiaw.

Le porte-parole d'ajouter : "Ces cinq candidats déclarent, ici, clairement et sans ambages, leur décision de soutenir le président Macky Sall et la coalition BBY aux côtés du maire Maguette Sène."

En effet, précise-t-il, "après des échanges, des concertations et de mûres réflexions, nous avons décidé d'aller dans ces élections législatives avec Benno Bokk Yaakaar. Cette décision a été facilitée grâce au concours de

Monsieur le Maire Maguette Sène, Directeur du Coud. Nous avons été convaincus par les valeurs qu'il incarne, mais surtout par son engagement auprès de la population, par sa vision claire et par son ambition pour tous les terroirs du département de Mbour".

Dans la foulée, le candidat déchu à la mairie de Nguéniène a rappelé que les cinq candidats ont fait de bons résultats dans les élections municipales dernières. "Pape Massamba Thiaw à Nguéniène, avec 1 636 voix, M. Moïse Kama à Sessène, avec 680 voix, Youssoupha Kayré à Joal avec 1 191 voix, Mbaye Ndeb Ndour à Ndiagianao avec 486 voix, Amadou Alias "Guillaume" à Sindia avec 1 437 voix, ont une certaine représentativité, un vécu politique avéré et un leadership reconnu, prouvé par leurs résultats aux élections locales que voici : 5 430 voix au total".

De ce fait, ajoute-t-il, avant la prise de cette décision de rejoindre les rangs de BBY, ces responsables ont d'abord consulté leurs bases respectives qui leur ont donné carte blanche. "Il nous fallait consulter nos bases respectives, afin d'avoir leur avis sur les Législatives et sur la posture à prendre. Et fort heureusement, elles y ont adhéré sans réserve et nous renouvellent toujours leur confiance", explique-t-il.

Avant de renchéir : "L'information qui mérite attention est celle-ci : grâce à Maguette Sène, nous, les cinq candidats de Gox Yu Bess, d'un commun accord avec nos bases respectives, allons soutenir et battre campagne pour une victoire éclatante de BBY aux élections législatives dans le département de Mbour."

Ainsi, Pape Massamba Thiaw bat totalement en brèche l'information selon laquelle la coalition Gox Yu Bess a intégré Yewwi. "Il faut juste rappeler que Gox Yu Bess est une coalition avec des sensibilités, des convictions et des idéologies diverses qui avaient convenu d'aller ensemble, lors des élections locales, d'où sa dénomination Gox Yu Bess. Donc, c'était un projet exclusivement local", déclare M. Thiaw. ■

IDRISSA AMINATA NIANG (MBOUR)

principales forces de l'opposition semblent finalement avoir tiré les leçons des Législatives de 2017, que l'unité est impérative pour ne pas se faire laminé par la majorité. Dans nos précédentes éditions, le député libéral Mor Kane disait : "Nous avons tout (en 2017) pour remporter ces élections à l'époque, mais à cause de notre division, on les avait perdues. Au PDS, nous souhaiterions beaucoup aller à ces prochaines élections dans l'unité, mais il faut reconnaître que ce sera très difficile. Ce qui est sûr, c'est que si on n'est pas uni, la cohabitation est quasi impossible. Le pouvoir risque de remporter l'essentiel des départements. Et nous serons encore là à regretter comme par le passé."

C'était au moment des tractations. Et tout a été fait pour que rien ne puisse filtrer. Parce que, confiait une source proche de Yewwi, si le régime découvre les tractations en cours, il

serait même capable de reporter les élections. "C'est pourquoi il faut laisser les choses se faire dans la discrétion. J'avoue que rien n'est encore ficelé, mais les gens y travaillent", justifiait-il.

Il faut rappeler qu'aux dernières élections territoriales, Yewwi avait pu s'imposer, seul, dans huit départements. Quant à Wallu, elle s'était imposée dans un seul département, en l'occurrence Diourbel et près d'une trentaine de communes sur le territoire. Ensemble, elles pourraient donner le tournis au régime dans bien des départements du pays.

Il faut noter qu'en ce qui concerne les têtes de liste, à Yewwi Askan Wi, Ousmane Sonko a été choisi, dit-on. Pour Wallu Sénégal, nos interlocuteurs avancent le nom d'Abdoulaye Wade. Ils soutiennent que c'est lui qui avait été retenu pour conduire la liste, sauf changement de dernière minute. ■

SAINT-LOUIS - 8^e ÉDITION ITINÉRAIRES ARTISTIQUES

Des plasticiens africains exposent dans la vieille cité

La 8^e édition des Itinéraires artistiques de Saint-Louis s'est ouverte, ce samedi, dans la capitale du Nord, en présence d'une délégation du ministère de la Culture et de la Communication. Une manifestation culturelle qui regroupera, jusqu'au 10 juin prochain, 35 artistes venus du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie, du Nigeria et du Mali.

IBRAHIMA BOCAR SÈNE SAINT-LOUIS

Le nombreux public qui s'est déplacé au CRDS pour assister à l'ouverture officielle de la 8^e édition des Itinéraires artistiques de Saint-Louis, n'a pas été déçu du vernissage-exposition. Pour l'initiateur de l'événement culturel, si le démarrage a connu un franc succès, c'est parce que l'édition 2022 connaît un cachet particulier. "Les artistes participant à la 8^e édition des Itinéraires artistiques de Saint-Louis ont été retenus sur la base d'un appel à candidatures qui a vu une soixante d'artistes postuler. Au finish, 31 d'entre eux ont été choisis par le comité de sélection, en plus de quatre doyens dont Adama Sylla, grand photographe et ex-conservateur du Village des arts, Abdoulaye Diallo, le berger de l'île de Ngor, Zoulou Mbaye et l'artiste nigérian Tony Okujeni. Ce qui fait au total 35 artistes qui se sont exprimés sur des thèmes libres", informe Abdou Karim

Fall, artiste-plasticien et initiateur de la manifestation.

Malgré le nombre d'exposants internationaux et la qualité des œuvres accrochés aux cimaises du CRDS, l'organisation n'a pas été de tout repos pour l'initiateur. À en croire Karim Fall, les Itinéraires artistiques de Saint-Louis méritent plus de soutien pour participer davantage au rayonnement culturel de la ville. "Le ministère de la Culture s'est toujours manifesté pour nous accompagner et nous apporter son appui. D'ailleurs, il s'est fait représenter, contrairement à nos autorités locales. Pourtant, les Itinéraires artistiques de Saint-Louis constituent un événement inscrit dans l'agenda culturel et artistique de la ville. Raison pour laquelle nous invitons les autorités municipales et surtout le maire Mansour Faye à nous accompagner dans cette initiative culturelle de renommée internationale", plaide le plasticien.

Tout de même, poursuit Karim Fall, toutes les mesures ont été prises pour permettre aux visiteurs de communier avec ces photographes, peintres, sculpteurs et designers qui ont proposé des œuvres qui coûtent entre 100 000 et 2 300 000 F CFA.

Pour lui, cette édition sera également mise à profit pour diverses activités culturelles et l'organisation d'ateliers de formation en peinture, pour permettre aux jeunes talents de Saint-Louis de s'exprimer. "Les participants à ces ateliers sont sélectionnés parmi les meilleurs élèves des lycées et écoles par les formateurs qui sont des professeurs d'éducation artistique. Il y aura un workshop avec les artistes invités qui vont échanger des idées et techniques. Ce moment de communion et d'échange permettra aux jeunes talents de côtoyer leurs doyens et d'apprendre les différentes techniques de peinture", ajoute-t-il.



Il faut signaler que les artistes proposent différents thèmes dans leurs expositions. Il s'agit, entre autres œuvres, de "Ndam la victoire" et "Rayon de soleil" d'Abdou Karim Fall, "Morning market" de Tony Okujeni, "Liberté" et "L'amour maternel 1" d'Awa Ndiaye, "Le motif des pagnes tissés" de Diarriatou Guèye, "Gobie 2" de Samba Sarr, "La folie humaine 1 et 2" d'Albourn Fall, "Dreams et Yoy and pain" de Mahmood Camara, "Rencontres", "Ndenkaane" et "La diva aux pieds nus" d'Amadou Lamine Seck, Thiossane d'Ibrahima Gningue, "Face voilée" d'Ami Sow,

"Immigration clandestine" et "Statistique 2020" d'Emile Diémé, "Ndar Ragne" de Babacar Pouye, "Roots vibes" d'El Hadj Assane Niang, "Vélo familial" et "Bateau migrant" de Meissa Fall, "Poisson pilote" et "Kirina" de Gorgui Boye, "Inspiration" et "Le Berger" de Baba Ly, "La danse de l'âme" et "Diptyque" de Soukeina Khalil, "Liberté et Al Karim" de Cheikh Sadbou Sy, "Arround Us 1 et 2" de Mamat Sallah, "Doomi Mame Coumba Bang 1 - 2 et 3", "Le bousier" d'El Hadj Keita et "Table apéro" de Serigne Guèye. ■



BABACAR SY SÈYE

Fond's MC, qui s'est rebaptisé Dogno Alias, a sorti, ce weekend, une mixtape intitulée "5e Colonnes". Travaillé dans les locaux de Def Wereef (Yeumbeul) avec Big PA, l'opus comporte 16 titres. "Ce qui m'a motivé à utiliser l'expression "5e Colonnes" comme titre de mixtape, c'est qu'en 2018, lorsque j'ai suivi la série "V (Les visiteurs)" saison 1, j'ai eu des réponses sur plusieurs questions que je me pose et, parfois même, j'invite quelques collègues à débattre dessus", explique l'artiste. Dans la série, on assiste

SORTIE DE "5E COLONNES" DE DOGNO ALIAS

Un appel à l'ordre

Le rappeur Dogno Alias vient de sortir une mixtape intitulée "5e Colonnes". Il dit s'être inspiré de la série "V (Les visiteurs)" pour le choix du titre. Dans l'opus, il aborde, entre autres, la question de la sauvegarde des valeurs et de la foi, face aux attaques des forces du mal et de l'ombre.

à l'envahissement des extraterrestres venus conquérir la planète Terre, sous couvert d'être venus pour sauver la planète et améliorer notre mode de vie et de fonctionnement. Les personnes se rendent compte que leur agenda était bien caché. Puis, ils s'organisent pour mener une révolution qui, finalement, réussit.

"Ce que j'ai compris, c'est ce qui se passe exactement dans notre réalité", indique Dogno Alias. Il cite la "création des virus, des microbes, donc des maladies pour pouvoir vendre des médicaments et des vaccins" (l'industrie du big forma); des conflits entre religions, ethnies, races, des pays frontaliers, des manipulations entre des parties politiques pour pouvoir enrichir l'industrie des armes et des munitions; des lois qui ne s'appliquent qu'aux pauvres et la justice souvent de deux poids, deux mesures".

Ainsi, "5e Colonnes" peut se définir comme l'ensemble des hommes de base et de convictions. Il s'agit des mercenaires pour la sauvegarde des valeurs et de la foi, quels que soient la couleur de peau, la race, l'ethnie ou l'horizon. Des combattants de la liberté et de l'intégrité humaine dans un univers commun sans discrimination, ni de distinction. "C'est une métaphore utilisée ici pour désigner

les espions ou les hommes de l'ombre. Leur particularité est que personne ne peut les identifier. Par contre, ils s'identifient entre eux", indique Dogno Alias. Qui salue ces combattants de beaucoup de révolutions.

D'ailleurs, le morceau placé en 5e position de la mixtape est le titre éponyme. Ce titre, "5e Colonnes", est un appel à l'ordre. Le rappeur entend combattre le système sous toutes ses formes. Il invite à la refondation de certaines assises, mais aussi à "enlever beaucoup de lois ou protocoles débilés, de combattre le mal et ses dérives, de faire face à la réalité temporelle et spirituelle".

Le septième titre de l'opus, "OVM (où va le monde)" entre dans le sens de la dénonciation. Dogno Alias y traite plusieurs sujets à la fois, en essayant d'expliquer comment la société a été pervertie, manipulée. "Les sectes, les lobbys ont tout manigancé et orchestré les maux de la société. Des pactes et les sacrifices maléfiques se font dans ce monde, des fois même, sous nos yeux", regrette l'artiste. Qui dénonce la manière dont "certaines organisations ont réussi à éradiquer nos valeurs et nos croyances, et comment la jeunesse a été naïvement manipulée puis orientée dans des

futilités et surtout dans l'ignorance. "J'exprime ma désolation, puis je dis à ces êtres des ténèbres que nous ne sommes pas dans leur lot ni dans leur rituel satanique", a-t-il martelé.

"Mon père me menaçait et traitait mal ma maman..."

Le morceau "Sorry Daddy" (titre 9) relate une triste et vraie histoire. Celle du rappeur avec son père. "De ma naissance jusqu'à mon adolescence, je ne le voyais que peu. Il y avait toujours du monde collé à lui. Son statut faisait que, nous, ses enfants, avions peu de temps pour le voir et discuter avec lui. On se contente d'être à son service", raconte-t-il d'emblée. A sa retraite tout a changé. Et l'incompréhension s'est installée entre lui et ses fils. "Ça lui arrivait même de me menacer et de traiter mal ma maman devant nous. Je me demandais qu'est-ce qu'on a fait de mal pour qu'il soit devenu ainsi", a-t-il relaté. "Au fur et à mesure, on m'a expliqué que le vieux a été atteint mystiquement, que certains ont essayé de détruire nos liens. Tout ce qu'il faisait n'était que le fruit d'ensorcellement. Son esprit avait été aveuglé", a-t-il ajouté. Il y a eu quand même un détournement heureux. "Tout a fini par rentrer dans l'ordre. Je rends grâce à Dieu de m'avoir donné un père comme lui et je suis fier d'être son fils", dit-il.

A cet effet, "Kaala Muminn" (titre 8) se présente comme une chanson de dimension à la fois spirituelle et aussi temporelle. L'artiste fait appel à tous les croyants et leur demande de tenir compte de certaines attitudes et comportements qui ne correspondent pas vraiment à ce qui est dit dans les livres saints révélés. Un autre son à mettre en

évidence est "Frein". "A vrai dire, une personne doit aussi avoir des freins, que ça soit pour ses yeux, ses mains, ses pieds ou même son langage, car certains comportements humains n'honorent pas l'humanité", peste-t-il.

La chanson invite à avoir la maîtrise de soi. Quel que soit son état d'esprit, une bonne personne doit avoir honte de certaines choses, etc. "Falla Buddha Hallé" traite un fait social, moins personnel. Dans ce morceau, Dogno Alias s'interroge sur ce qui pousse certains travailleurs à abandonner leurs pays et villes ou villages pour s'installer dans leur lieu d'accueil, après s'être mariés.

La mixtape "5eme Colonnes" permet aussi à Dogno Alias de parler de son talent. Dans "Intro", l'artiste présente sa façon de rapper et expose les techniques, le style, les rimes. A travers "Egotrype", il tente d'exprimer ses capacités en tant que lyriciste et démontre son style d'écriture, sa tactique, sa technicité et son flow. Il a aussi lancé quelques piques à ceux qu'ils nomment "belliqueux du game". "Je rappelle à certains Mc de bien se tenir, sinon ils me verront sur leur chemin", prévient le rappeur à ses potentiels concurrents.

D'ailleurs, dans "Inshallah" feat Baye Leuz, il promet de sauvegarder le respect qu'il a dit avoir envers ses fans et son entourage. L'opus comporte aussi des sons tels que "Africa change feat Layti man feat Fia Queen" qui dénonce les troubles, les conflits, l'immigration, le chômage, le mal vivre africain, la pauvreté, les difficultés dans les foyers, la négligence de nos gouvernements, la charge familiale. Il y a aussi les morceaux "Ralpu 2HH", "Forgiveness feat Deep Brain", et "Na Wona". ■

EMBARGO SUR LE PÉTROLE, NOUVELLES SANCTIONS

Le bloc occidental accentue sa pression sur la Russie

À la veille de la parade militaire du 9 mai en Russie, les pays du G7 se sont engagés à mettre fin progressivement à leurs importations de pétrole russe. Les États-Unis ont par ailleurs annoncé une nouvelle salve de sanctions visant le Kremlin.



Le président français Emmanuel Macron lors de son entretien par visioconférence avec ses homologues du G7 le 8 mai 2022

Le bloc occidental hausse encore le ton. Les actions de Vladimir Poutine "couvrent son peuple de honte", a déclaré le G7 dans un communiqué publié ce dimanche après-midi à l'issue de sa troisième réunion depuis le début de l'année. Lors de cette réunion, les pays membres (Allemagne,

Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) se sont mis d'accord pour stopper progressivement leurs importations de pétrole russe, sans en préciser encore les modalités. Cette décision "va porter un coup dur à la principale artère irriguant l'économie de (Vladimir) Poutine et le priver des revenus dont il a besoin pour financer sa guerre" contre l'Ukraine, affirme l'exécutif américain.

Cette réunion en visioconférence s'est tenue en présence du président ukrainien Volodymyr Zelensky. Le choix de la date est hautement symbolique : les Européens commémorent le 8 mai la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La Russie, de son côté, tiendra ce lundi une importante parade militaire, qui marque la victoire de l'Union soviétique sur l'Allemagne nazie.

Les Occidentaux font preuve jusqu'ici d'une très étroite coordination dans leurs annonces de sanctions contre la Russie, mais n'avancent pas au même rythme quand il s'agit de pétrole et de gaz russe. Les États-Unis, qui n'en étaient pas de grands consommateurs, ont déjà interdit l'importation d'hydrocarbures russes. Les États membres de l'Union européenne, beaucoup plus dépendants de la Russie, continuaient ce dimanche à mener d'intenses tractations pour un embargo.

Nouvelles sanctions

Washington a par ailleurs annoncé une nouvelle salve de sanctions contre Moscou. Les

États-Unis vont sanctionner les chaînes de télévision Pervy Kanal, Rossiya-1, et NTV. Il sera interdit à toute entreprise américaine de les financer par de la publicité ou de leur vendre des équipements. "Aucune société américaine ne doit participer au financement de la propagande russe", a dit un haut responsable de la Maison Blanche.

Autre axe d'attaque de Washington : interdire la prestation de services "d'audit, de management, de conseil, de marketing, tous les services utilisés pour faire fonctionner des entreprises multinationales, mais aussi potentiellement pour contourner les sanctions ou dissimuler des richesses mal acquises", a dit la même source.

Les États-Unis ont par ailleurs annoncé de nouvelles interdictions d'exportation de produits américains vers la Russie, sur toute une série de biens d'équipement allant des bulldozers aux systèmes de ventilation en passant par les chaudières. Des restrictions de visa vont aussi frapper 2 600 personnalités russes et biélorusses.

De son côté, le Royaume-Uni a annoncé relever ses taxes douanières sur un éventail de produits de 35 % et interdire les exportations de produits chimiques et plastiques à destination de la Russie. "En travaillant étroitement avec nos alliés, nous pouvons et allons contrecarrer les ambitions de Poutine", a déclaré le ministre britannique des Finances dans un communiqué. ■

RFI.FR

COP15

196 États attendus à Abidjan pour lutter contre la désertification

L'objectif de la COP15 qui s'ouvre ce lundi 9 mai dans la capitale ivoirienne est de trouver des moyens de lutter contre l'avancée du désert, la déforestation, l'appauvrissement des terres arables ou les pollutions des sols. La conférence démarre avec un sommet de chefs d'État directement en prise avec le phénomène.



Moins connue que sa "grande sœur" sur le climat, cette 15e Conférence des parties (COP) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), aborde des questions tout aussi cruciales.

Elle se tient à l'heure où, selon l'ONU, 41% des terres sont dégradées dans le monde. Et le rythme s'accroît : chaque année, 12 millions d'hectares de terres sont perdus, soit une superficie équivalente à celle du Bénin ou de la Belgique.

Neuf chefs d'États africains, dont le président nigérien Mohamed Bazoum, son homologue congolais Félix Tshisekedi ou encore le Togolais Faure Gnassingbé sont attendus à Abidjan autour du président ivoirien Alassane Ouattara. Le président fran-

çais Emmanuel Macron ainsi que la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen participent aux débats en vidéoconférence.

"Appel à l'action"

Pendant dix jours, les négociateurs de 196 États vont tenter de s'accorder autour d'objectifs communs pour lutter contre la dégradation des sols dans les dix prochaines années. Le thème de cet événement "Terres. Vie. Patrimoine : D'un monde précaire vers un avenir prospère" est "un appel à l'action pour faire en sorte que la terre, qui est notre source de vie sur cette planète, continue de profiter aux générations présentes et futures", souligne le CNULCD dans un communiqué.

Une des questions majeures qui doit être abordée concerne les sécheresses, explique Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la CNULCD. "Elles deviennent de plus en plus fréquentes et de plus en plus meurtrières et il est attendu de la COP de prendre des décisions fortes à propos de la sécheresse pour réduire les risques que cela représente pour l'humanité."

Mais ces sécheresses ne sont pas les seules responsables de la dégradation des sols, souligne notre correspondant à Abidjan, Pierre Pinto. Les pollutions en tout genre liées aux activités humaines détruisent aussi des terres arables. L'agriculture moderne joue aussi un rôle majeur. Elle est notamment responsable de 80% de la déforestation. L'Afrique

perd ainsi 4 millions d'hectares de forêts par an. Pourtant, ce sont 6 millions d'hectares de terres supplémentaires qui devront être mis en production chaque année d'ici 2030 pour répondre aux besoins alimentaires de la planète face à l'augmentation de la population.

Réparation des terres

Comment accroître les rendements sans appauvrir les sols ou détruire des forêts ? Comment atténuer l'avancée des terres arides ? Comment offrir des opportunités pour les populations directement aux prises avec ces catastrophes ? Une vingtaine de solutions seront débattues lors de la COP15, parmi lesquelles la question cruciale de la restauration des terres. "L'économie mondiale a été fortement affectée par la pandémie et maintenant par les conflits comme la guerre en Ukraine qui entraînent des conséquences extrêmement graves sur la production agricole et la distribution des aliments dans le monde, explique Ibrahim Thiaw. Donc la réparation des terres offre des opportunités à tous les États du monde pour mieux produire."

La question de la Grande Muraille verte, projet pharaonique qui vise à restaurer cent millions d'hectares de terres arides en Afrique d'ici 2030 sur une bande de 8 000 km allant du Sénégal à Djibouti, devrait notamment être abordée au cours des travaux qui s'achèveront le 20 mai. ■

RFI.FR

MOTS FLÉCHÉS • N° 3241 (FORCE 2)

PRÊTRE PLANTE À FLEURS TOMANTES	FERRÉ À TISSER RENTRES DE BLE	VILLE DE BORGÈRES TRAIN	DECANPE DOYEURS	ABPPE TUSION	CH-CHIB EXPLI- CITES	POINÉE D'ORRIER LE FEU AU PAVILLON
PLANTES DE VÈVES LÉTRE DE LA GRICE	ÉTOLE DU CIEL BORÉAL FUNESTES	RIBINDT CÔNPLUS MÈNE EN BATEAU	COMBOLDC REPLIES SUR FUX- NEMES	ASSINILA FAUTE DE TALONNUL	BOLEDATE DE GÈNE	
RIVERE PENDANT	NET EN TOUSTON			OBJETS DE CORNET		
SICILE D'ÉCOLE	TELESCOPE		CARAFE		COURSIVE	
SOCIÉTÉ TURVOISE	PLATE SUR LA TABLE GRANDES GARÇONS	RYANT POL POUSSE TENTÉE D'AVION	LINCEUL SINGES		UN AIR SYNDOPÉ TUILES D'ANGLE	
VÉTILLES FILLER DU NORD DU PAYS	RISQUAT VENT DU NORD- OUEST		ÉCRANS À LA MAISON PASSE PARTOUT	ADMS À L'ÉCOLE		REPAS VIS EN SCÈNE
HÔPITAL FAMILIER	SPECIALI TÉ D'ORL	EFFECTIF VÉRITABLE FORMA- CARRIÈRE		QUEBELLE VIOLENTE		ALIMENTS POUR LES BESTIAUX
RÉGIONS	DERAPAS CÉCIARTE IRRÉELLE		GRANDE CAPITALE	RUINEUX LINGE À CAUCIE		VOITE DE TONTON
FLEUR DE DYKASITE POËTE DE BOSTON	UX A'ILL ANPELA DE LOIN			CRÉTIN SE COLORE		LITRES
FAIRE DE LA MACH ADDOUR ESPAGNE	AUBANE SERVICE À RETOUR		DU LION EXCELLENT RENFORT		PORTE EN ESPAGNE CUISSINE ARABIQUE	
FÉLICITÉ	GRUPE SUPÉRIEUR			RELIGIAT		

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements
800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12 (appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage :
33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique :
33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de
Chemins de Fer du Sénégal
(SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport international Blaise
Diagne de Diass :
33 939 69 00
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilottage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN :
33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS :
33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) :
33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : les échanges seront plus sincères et plus constructifs. Vous comprendrez plus facilement les situations complexes et affronterez avec plus de sagesse les épreuves du quotidien. **Travail-Argent** : ce sera le moment idéal pour consolider votre situation professionnelle. Faites preuve de diplomatie et vous parviendrez à imposer certaines de vos idées qui jusque là trouvaient porte close. **Santé** : manque de souplesse. Soyez plus diplomate.

Taureau
Amour : célibataire, tiraillé entre réalisme et idéalisme, vous aurez bien du mal à choisir et pourtant un coup de foudre est tout à fait possible. **Travail-Argent** : mal à l'aise et porté à l'agressivité, vous aurez du mal à contrôler votre impulsivité. Quelques difficultés professionnelles sont à prévoir. **Santé** : insomnies possibles.

Gémeaux
Amour : En couple, vous bénéficierez de bons influx astraux, la journée s'annonce sereine. Mais en famille, l'ambiance astrale va vous pousser à adopter une attitude cassante et intolérante vis-à-vis de vos proches. **Travail-Argent** : un nouveau projet provoquera des réactions inattendues. Attention, vos collègues n'aimeront pas être bousculés. **Santé** : vous n'aurez pas envie de bouger !

Cancer
Amour : célibataire, votre pouvoir de séduction sera redoutable. Si vous venez de faire une rencontre, vous serez sur un petit nuage. **Travail-Argent** : côté finances, forcer les choses n'est pas la bonne solution mais n'ayez pas peur de perdre le contrôle de la situation. **Santé** : vous ne devriez pas rencontrer de problèmes.

Lion
Amour : vous aurez droit à une embellie dans votre ciel sentimental. Vous passerez d'excellents moments avec l'être cher. **Travail-Argent** : vous avez de nouveaux projets excitants. Il faudra vous documenter plus sérieusement. Votre charisme et vos compétences vous propulseront sur le devant de la scène professionnelle. **Santé** : mangez sainement.

Vierge
Amour : vous aurez besoin de renouvellement dans votre vie sentimentale. Vous ferez dans le rose tendre ou dans le rouge passion ! Vous pimenteriez votre vie conjugale. **Travail-Argent** : on fera appel à vos compétences. La patience et la détermination seront vos atouts principaux. Vous entrez dans une période qui s'annonce animée. Votre ambition sera en nette hausse. Mais vous devrez vous bagarrer pour obtenir ce que vous voulez. **Santé** : vous devriez être en grande forme.

Balance
Amour : En famille, il vous faudra prendre des décisions mais vous manquerez d'enthousiasme. En couple, l'ambiance planétaire vous promet de merveilleux moments de complicité. **Travail-Argent** : vous ne manquerez pas de détermination. Vous irez au bout de vos objectifs. Votre confiance en vous et votre dynamisme seront vos meilleurs atouts. **Santé** : votre moral sera en hausse.

Scorpion
Amour : ce sera la journée des amours paisibles et des moments heureux. Les astres protégeront les relations longues et stables et permettront une quiétude bienvenue. **Travail-Argent** : vous pourrez assurer avec succès la promotion de vos projets. Plus inventif et imaginatif que jamais, vous bénéficierez en plus d'un réel pouvoir de persuasion. **Santé** : risque de torticolis.

Sagittaire
Amour : Célibataire, votre personnalité sera mise en vedette. Vos chances en amour s'accroîtront rapidement. **Travail-Argent** : gare aux conflits avec certains collègues ou collaborateurs. Vous saurez vous opposer à ceux qui tenteront de vous empêcher d'atteindre vos objectifs mais vous ferez tout pour éviter un conflit ouvert. **Santé** : Ménagez votre cou.

Capricorne
Amour : quelques remous agiteront votre vie affective. Mais rassurez-vous, cela ne durera pas. Il y a des risques de tensions avec votre partenaire mais certaines influences astrales vous aideront à arrondir les angles. **Travail-Argent** : vous aurez certainement à faire face à quelques contrariétés. Pourtant, vous commencerez à récolter les fruits de votre travail. **Santé** : bon tonus dans l'ensemble.

Verseau
Amour : vous ferez une rencontre surprenante voire insolite. Cela vous déstabilisera quelque peu. Reprenez-vous, ce n'est pas la fin du monde et cela peut même vous apporter une grande richesse. **Travail-Argent** : les démarches que vous entreprenez vous donneront entière satisfaction. Ne craignez donc pas les paris osés et les associations peu ordinaires, vous aurez de toute façon raison. **Santé** : bonne endurance.

Poissons
Amour : un sentiment amical pourrait se transformer en une relation plus tendre. Beaucoup de natiifs stabiliseront leurs liens amoureux. **Travail-Argent** : vous aurez l'impression que des éléments vous échappent. Pourtant, vos projets démarrent allégrement, et un coup de chance pourrait même leur donner un élan inespéré. **Santé** : votre tension nerveuse augmente.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 3240

C P A I A A V
R O T O N D I T E S C O I
R O N E O E N T A C H E
T R I T U R A V I N E N
O S V E L T E A D E N
F B I E M E R R A E R E
O B E S E O S C A R S
B R E L N E T I R E T
A R Y E N T R E T E A U
E T E S U R I R E C U E
I E T I E N N E R U
R O S E R B E U R R I E R
N N A T U R E I S I S
P S T M A T M E R R
H E I N R E P E R E E
U N E N V E N I S E X
I T O P E T T E L R
P E L O T A G E R O U E T
V I T R E N O R I V A
P R E P E T U N I A E L
E S S O R E E F L U T E

SUDOKU N° 3240

1	5	7	9	6	2	3	8	4
2	3	8	1	5	4	6	9	7
9	6	4	3	8	7	2	1	5
4	9	3	5	2	1	8	7	6
6	7	1	8	9	3	5	4	2
5	8	2	7	4	6	9	3	1
7	4	9	6	3	5	1	2	8
8	1	5	2	7	9	4	6	3
3	2	6	4	1	8	7	5	9

SUDOKU N° 3241

	9					7		
3						4		
	4	5				1		
		2					6	4
	1			4			3	5
	7		3					9
7			4					
8			9	5				1
9					6			8

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Souba : 05:44
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:36
	• Guéwé : 20:36

MOTS MÉLÉS N° 3241

ACTUELLE	CHAUX	ECLAT	MASQUER
AVERTIR	COLLANTE	ENFIN	MISEREUX
BALLADE	CONQUETE	ESTOMAC	NUDISME
BECHAMEL	COUPLEE	ETERNISE	PAUVRETE
BLEU	CREUSET	HERBAGE	PORC
BOUTIQUE	DAME	HONGROIS	REFORMER
CALINEE	DEBOISER	HUER	SAKE
CAQUETER	DEBRIDE	INCOLORE	TEMPOREL
CENTRAL	DEFAVEUR	KOALA	TRUBLION
CERTAIN	DETERRE	KYSTE	VERSEUR
CHAMOIS	DIVERSE	LARGUEE	

E D T A L C E S I N R E T E U Q N O C
L E R X E G A B R E H S I O R G N O H
L F E U E M L Q T E S U E R C R B N A
E A U E E E S D U M E T S Y K E I L U
U V Q R U E E I A E E K A S C F A N X
T E S E G B C N D M T P D H N O U O C
C U A S R H B C P U E E A E K R R I O
A R M I A A E O R T N M R U T M I L U
M H D M L R R L R U E S R E V E T B P
O E O L T E C O L L A N T E U R R U L
T I A A L P O R C A L I N E E H E R E
S D I V E R S E B O U T I Q U E V T E
E N E R E S I O B E D C E N T R A L E

VIOLENCES SCOLAIRES

Le règlement judiciaire, un moyen inadapté au contexte scolaire



Ibrahima Diaby battant violemment Mamadou Lamine Sangharé

À travers l'actualité et les faits divers, la violence occupe une grande partie de notre espace médiatique. Nous sommes cernés par la violence et l'école n'y échappe pas. Le cas d'Ibrahima Diaby qui, dans une vidéo, battait violemment Mamadou Lamine Sangharé, son camarade de classe à Karang, Il y'a quelques jours est illustrateur de ce fait. Le tribunal de Fatick a rendu son verdict le vendredi 06 mai 2022. Ibrahima Diaby et Bara Gaye qui filmaient la scène ont été condamnés à 6 mois de prison dont un mois ferme. Le tribunal a aussi alloué 1,5 million à la partie civile, à savoir Mamadou Lamine Sangharé. Mais se pose la question à savoir si le règlement judiciaire est adapté à la résolution de certains conflits en milieu scolaire ? Ces types de contentieux ne devraient-ils pas relever des structures de proximité ? Ces questions posent plus largement

la question d'une éducation non-violente au Sénégal et de sa prise en charge en milieu scolaire.

Le travail de l'institution judiciaire est de faire respecter la loi, mais ses moyens d'intervention peuvent se révéler inadaptés dans certaines situations de tensions ou de conflits sociaux. Alors que l'on attend qu'elle aide à trouver une solution au conflit, la justice a parfois tendance à désigner un vainqueur et un vaincu, une victime et un coupable. En appliquant la loi, elle sanctionne l'acte commis, mais la sanction n'a pas toujours un lien direct avec l'objet du conflit. Il existe une relation entre justice et prison. La justice et tout ce qui s'y rattache est perçu comme un instrument de répression. Ainsi, le recours au juge pour trouver une solution à un conflit peut se traduire par une certaine dislocation du tissu familial, social ou communautaire.

Même si tout au long de la procé-

dure pénale, de la garde à vue à la prison, le mineur a un statut particulier, il n'en demeure pas moins que la comparution des mineurs devant la justice a des conséquences psychologiques néfastes qui peuvent marquer l'individu durant toute son existence : La perte de l'estime de soi, dépression, stress, anxiété, attaques de paniques, désespoir, tentative de suicide, troubles d'apprentissage, décrochage scolaire, figures, délinquances et risque de reproduire à l'âge adulte, les comportements des victimes ou des agresseurs, selon le cas. Le système juridique apparaît donc inadapté, car fondé sur un modèle de droit rationnel, centralisé et formaliste. L'inadaptation de la réponse judiciaire contribuerait même à intensifier certains conflits. La règle de droit ne permet de prendre en compte la variabilité du fonctionnement social. Elle ne permet pas de "construire ou

de reconstruire du lien social

Le malaise à l'école est plus profond, n'étant plus un lieu de promotion sociale, elle a perdu une partie de son sens. Pas toujours lieux d'accès aux savoirs au pouvoir qu'ils engendrent, elle n'est pas non plus ce lieu de plaisir, de découvertes, d'expérimentations et de socialisation que nous aimerions qu'elle soit. Cette situation n'est qu'une des facettes de la crise des systèmes de régulation sociale qui touche l'ensemble des secteurs de la société. Le modèle disciplinaire de l'école est basé sur le principe de la sanction allant de l'avertissement à l'exclusion. Ce mode de règlement des conflits, reproduisant le modèle en vigueur dans la société, n'est pas adapté non plus à la nature de la relation éducative.

En France pour éviter la prison aux élèves, le législateur a créé une catégorie intermédiaire entre les mesures éducatives et les peines (loi n°2002-1138). Elles ont pour objet d'apporter une réponse mieux adaptée aux faits commis par les mineurs lorsque les mesures éducatives se révèlent inappropriées et que le prononcé d'une peine constituerait une sanction trop sévère.

Aujourd'hui dans beaucoup de pays, des expériences de médiations scolaires sont en cours pour permettre aux élèves de prévenir et de résoudre leurs propres conflits. Deux types d'instances de médiation sont mis en place dans les écoles : l'une composée d'élèves pour les conflits opposant des élèves entre eux et l'autre composée d'adultes (enseignants, parents d'élèves) pour des conflits

les concernant. Il importe alors de promouvoir dans notre pays un nouveau modèle de gestion et de régulation des conflits. Il ne s'agit pas seulement d'apporter des réponses aux problèmes immédiats de l'école que sont la violence, le vandalisme, l'absentéisme...mais d'enrichir le rôle de l'école en l'ouvrant à l'éducation au règlement des litiges. Dans ce cas, la sanction devrait être pédagogique et faire appel aux techniques de communication. Tel est l'enjeu de la médiation scolaire. La détérioration du tissu social et le repli sur soi entraînent des comportements individualistes qui menacent la cohésion même de la société. De nouvelles structures de gestion et de régulations des conflits telles que la médiation dans le quartier ou à l'école sont donc nécessaires.

Penser une éducation non-violente, c'est tout à la fois avoir un projet éducatif, en dégager une pédagogie, c'est à dire un ensemble de moyens cohérents avec les objectifs de ce projet, et prendre conscience des remises en cause fondamentales à effectuer dans les structures de la société et dans nos comportements d'aujourd'hui. L'une des fonctions de la médiation est de permettre la construction de relation plus juste, en faisant valoir et progresser les droits de chacun.

Sortir de la logique de la violence c'est prendre conscience des différentes violences, dénoncer les injustices premières et donc mettre à jour les conflits sous-jacents. C'est valoriser la relation, favoriser la communication, permettre l'expression des droits. C'est inciter une approche non violente des conflits et percevoir des solutions positives. C'est redonner sa responsabilité à l'école dans l'éducation à la paix et aux droits de l'Homme. ■

DR TABOURÉ AGNE

Docteur en Droit public

Consultant - formateur en médiation foncière
agnetaboure@yahoo.fr

La loi encadre la libre administration des collectivités territoriales au Sénégal

Le Sénégal a promulgué la loi n°2013/10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales qui est une innovation majeure dans l'approfondissement de la démocratie. L'objet de cette loi est de procéder à une communalisation intégrale en érigeant les départements et les communautés rurales en commune. Ainsi toutes les dispositions relatives aux lois 96 sur les transferts de compétence, l'organisation administrative et financière sont abrogées et remplacées par cette loi de 2013 portant acte 3 de la décentralisation. Il est important de préciser que le Sénégal reste un Etat unitaire qui impose les normes de gouvernance et organise la société dans le respect des lois et règlements.

L'encadrement légal du principe de la libre administration n'est pas nouveau au Sénégal qui a une forte tradition de participation des

citoyens aux affaires publiques. La constitution du 24 janvier 1959 indiquait clairement que les collectivités publiques s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi. La loi constitutionnelle n°94/55 du 13 juin 1994 dispose que les collectivités locales s'administrent librement par des conseils élus dans le respect des lois et règlements. L'article 102 de la loi n°2016/10 du 15 avril 2016 précise que l'organisation, la composition et le fonctionnement des collectivités territoriales sont déterminés par la loi.

Vouloir créer une zone de non droit dans une démocratie plurielle est une atteinte à la sûreté de l'Etat unitaire. L'auteur de ce fait est personnellement responsable de tout ce qui découle de la violation de la règle du droit. La libre administration ne concerne que les compétences administratives et tous les actes des collectivités territoriales peuvent être

annulés par le juge de l'excès de pouvoir en dernière instance.

Au Sénégal, c'est l'Etat qui assure et paie les indemnités des maires et ses services propres par la dotation de fonctionnement qui est une composante substantielle du fonds de dotation à la décentralisation. Par conséquent l'Etat a le devoir de veiller sur l'utilisation rationnelle et légale de ses deniers publics. L'Etat finance le développement local en mettant à la disposition de celles-ci un fonds d'équipement pour leur permettre d'accroître les investissements locaux tout en assurant leur autonomie financière. Il a mis en place le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations (PACA-SEN) qui a pour objet essentiel de développer les compétences transférées aux collectivités territoriales. Plusieurs instruments d'intervention sont créés pour soutenir les collectivités territoriales telles que le

Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) de 50 milliards, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) créé en 2012, le Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLE) qui a pour objet de désenclaver rapidement les zones rurales tout en assurant un développement équitable des autres villes, l'Agence de Développement Municipal (ADM) créée en 1997 par la volonté commune de l'Etat et l'Association des Maires du Sénégal (AMS) pour promouvoir la mobilisation et la gestion des communes tout en facilitant leur redressement économique et financier.

En outre, le représentant de l'Etat est tenu de veiller sur les principes du droit budgétaire par exemple l'équilibre, l'universalité ou la sincérité du budget voté. Il vérifie le respect des principes du droit comptable par exemple l'unité

de caisse, l'unité de trésorerie ou l'intangibilité du bilan des collectivités territoriales. Ce droit de regard sur les budgets locaux par les services de l'Etat est appelé "contrôle de légalité" ; il est exercé naturellement par les gouverneurs, préfets et les comptables publics du ministère des finances. Le représentant de l'Etat peut, lorsque le maire néglige de payer une dépense obligatoire prendre un arrêté valant mandat. En France, il existe ce qu'on appelle la "règle du budget" qui est le fait pour le représentant de l'Etat de se substituer à l'organe délibérant de la collectivité et d'établir le budget nouvel sur la base du budget de fonctionnement de l'exercice précédent. En plus de ce contrôle, le juge administratif et la cour des comptes qui ont des missions spécifiques sur les comptes publics territoriaux. Dans un système décentralisé comme le nôtre, le Maire ne doit pas être un libertin mais un citoyen conscient de sa mission qu'il exerce conformément aux lois et règlements. ■

ALPHA YOUNG

Spécialiste de Gestion publique et Droit social

FOOT - PARIS SG

Mbappé, las des as

Passé maître dans l'art, parfois délicat, de la communication, Kylian Mbappé, si prompt à s'exprimer sur tous les terrains, refuse pourtant de le faire concernant son avenir. Une manière de ménager ses prétendants qui pourrait bien avoir des conséquences sur son image, tant cette situation semble n'avoir déjà que trop duré.

Quitter le capharnaüm du Paris Saint-Germain pour rejoindre Madrid et s'éclater avec son pote Karim Benzema ou rester dans la capitale pour tenter d'aller conquérir l'Europe avec Lionel Messi et Neymar ? Incertain depuis l'été dernier, l'avenir de Kylian Mbappé n'a jamais semblé aussi proche d'être scellé que jeudi dernier. Aux alentours de 20 heures, Le Parisien lâche ce qui s'apparente à une véritable bombe : l'international français serait en passe de prolonger son bail avec le PSG. Moyennant un contrat hors norme, Kyky aurait accepté de passer deux années de plus, avec une autre en option, en France. Seulement voilà, sur le terrain comme en coulisses, rien n'est jamais simple lorsqu'il s'agit de suivre l'ancien Monégasque. Quarante minutes plus tard, Fayza Lamari, sa mère, indique sur les réseaux sociaux n'avoir "aucun accord de principe avec le Paris Saint-Germain (ou un quelconque autre club)". Un rebondissement de plus dans un dossier qui traîne en longueur depuis déjà trop longtemps.

Com par hasard

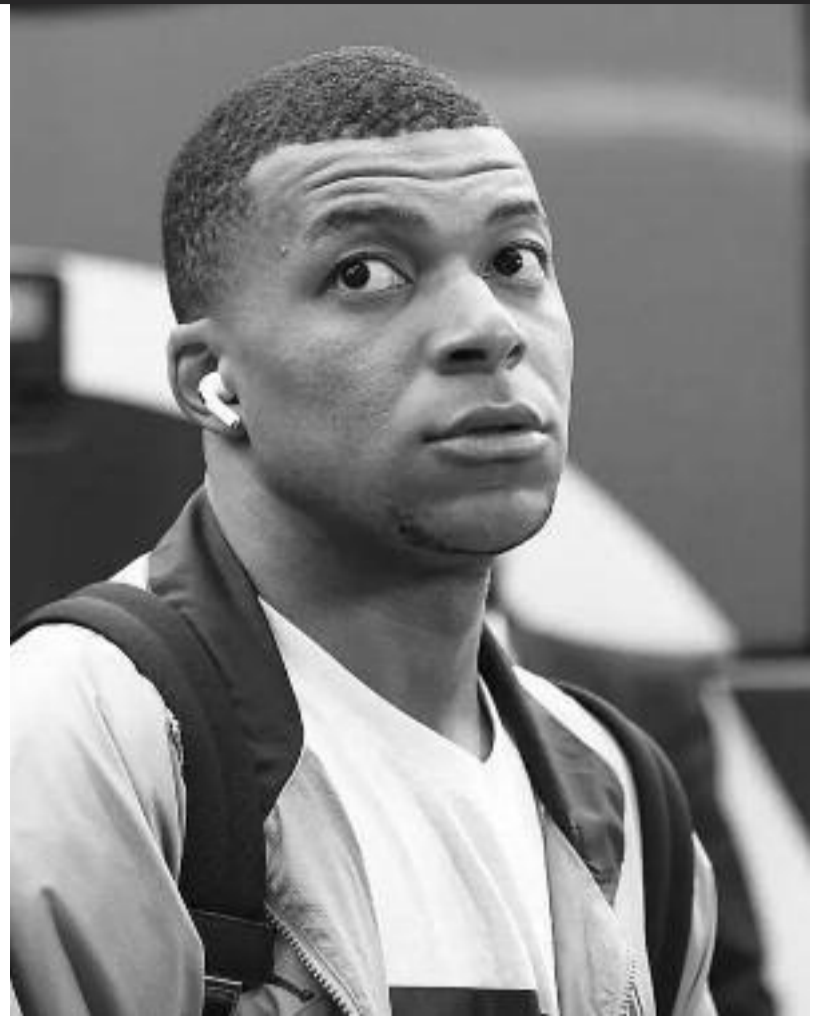
Après ses envies de départ l'été dernier, finalement avouées au début de l'automne, Mbappé bénéficie d'un tirage au sort plutôt favorable pour ses desseins personnels en tombant face à la Casa Blanca dès les huitièmes de Ligue des champions. Cette affiche offre au Français la possibilité de se montrer plus que discret sur son futur. Ce qui l'intéresse à ce moment-là : crier haut et fort qu'il souhaite gagner la coupe aux grandes oreilles avec les Parisiens cette année. Aucune mention de sa future destination ou d'une quelconque prolongation. Mais, depuis le 9 mars dernier et cette douloureuse élimination à Santiago-Bernabéu, plus rien n'empêche désormais le Bondynois de clarifier sa situation. À la place, il se contente de quelques déclarations par-ci, par-là, en zone mixte ou en conférence de presse, se montrant même parfois passablement agacé par une situation dont il est pourtant le principal responsable. Et ce qui pouvait un temps être perçu comme du respect envers les deux camps commence désormais à lasser toutes

les parties, et ce, quelle qu'en soit l'issue. D'autant plus que celui qui aspire à devenir Ballon d'or un jour n'en est pas à son coup d'essai.

Com d'habitude

Juillet 2017, fraîchement auréolé de son premier titre de champion de France avec l'ASM, Mbappé multiplie les rendez-vous avec les plus grands clubs européens malgré sa volonté affichée de poursuivre sur le Rocher. Moment choisi par celui qui n'a alors que 18 ans pour faire une petite mise au point sur ses réseaux sociaux. Dans ce qu'il appelle lui-même une "grande annonce", le joueur aux 54 sélections avec les Bleus révèle... le modèle de chaussures avec lequel il évoluera la saison suivante. De quoi jouer avec les nerfs des suiveurs de l'ASM.

Une mise en scène qui tranche avec celle de certains de ses coéquipiers ayant quitté la Principauté avec un peu plus de classe. Et qui lui vaudra également quelques sifflets et noms d'oiseaux lors de ses retours sur la pelouse de Louis-II. Une situation qui pourrait bien à nouveau se pro-



duire, ou se reproduire, à Madrid ou à Paris, si Mbappé, ou son entourage, ne mettent pas rapidement les choses au clair concernant son avenir. À moins que le joueur ne préfère tout simplement attendre la prochaine cérémonie de remise des trophées UNFP, le 14 mai prochain. Un terrain de jeu qu'il avait déjà choisi pour réclamer plus de responsabi-

tés au sein du club parisien au moment d'être élu meilleur joueur du championnat en 2019. Sauf que, ce qui n'avait pas ressemblé à une excellente idée à l'époque, ne semble pas plus l'être aujourd'hui. À ceci près qu'elle aurait au moins le mérite de clore un feuilleton qui n'en finit plus de s'éterniser. ■

SOFOT.COM

REVUE TOUT TERRAIN

BARÇA

Xavi et la bonne étoile de Fati...



Pas épargné par les blessures ces derniers mois, Ansu Fati (19 ans, 11 apparitions et 5 buts toutes compétitions cette saison) a bien lancé le FC Barcelone sur la pelouse du Betis (1-2), samedi en Liga. Après la partie, l'entraîneur du club catalan, Xavi, n'a pas hésité à encenser son ailier. "Il a une bonne étoile. Il a le sens du but, c'est un joueur qui fait la différence. Quand d'autres ont besoin de 3-4 occasions pour marquer, lui, avec une demi-occasion, il la met au fond. Même en la frappant mal, ça va dedans. Il se sent bien proche de la surface, que ce soit en tant qu'ailier ou de numéro 9, c'est là qu'il aime être. Je lui ai dit que ça allait bien se passer, et ça s'est bien passé", a souligné le manager barcelonais en conférence de presse. Enfin le bout du tunnel pour Fati ?

...Alves insiste pour son avenir

De retour au FC Barcelone, cinq ans et demi après son départ pour la Juventus, Daniel Alves (39 ans, 13 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) se sent toujours aussi bien au sein du club catalan. Alors que son contrat expire en juin prochain, le latéral droit brésilien a insisté sur sa volonté de poursuivre son aventure au Camp Nou. "Je vis intensément toute la journée, sans penser au-delà parce que je ne sais pas ce qui va se passer. Mais ce qui est certain, c'est que j'aimerais continuer parce qu'ici je suis chez moi, je suis dans le club et dans l'équipe pour lesquels j'ai dû me battre pendant cinq ans pour revenir. Et je pense que je peux continuer à leur apporter des choses", a indiqué l'Auriverde pour Marca. "Mais cela ne dépend pas de moi. Et je ne suis pas trop inquiet non plus. Ma mission était de venir ici et de montrer ce que je peux apporter. Je ne suis pas de ceux qui pensent que, pour toute ma carrière et pour tout ce que j'ai gagné, je n'ai rien à prouver à personne, non. Je pense toujours que je dois prouver ma valeur. Je ne peux rien faire d'autre que de me donner à 200% pour le club que j'aime et que je veux à tout prix. Mais c'est à eux de décider", a rajouté Alves.

AJAX

Haller ne suivra pas Ten Hag

Nommé manager de Manchester United pour la saison prochaine, Erik ten Hag pourrait, selon certaines rumeurs, emmener des joueurs de l'Ajax Amsterdam dans ses valises. En tout cas, l'attaquant Sébastien Haller (27 ans, 28 matchs et 20 buts en championnat cette saison) n'en fera pas partie. "Bien sûr, il y a des intérêts de clubs. Mais comme je dis toujours,

l'intérêt est une chose, mais une offre et un transfert sont des choses différentes, a confié l'international ivoirien au média NOS. Suivre Ten Hag à Manchester United ? Non, je ne le suivrai pas. Je me sens bien ici au club et dans la ville." Rappelons que Haller a déjà connu une expérience mitigée en Angleterre lors de son passage à West Ham (2019-2021).

LIVERPOOL

Klopp critique le jeu de Tottenham



Accroché à domicile par Tottenham (1-1) samedi en Premier League, Jürgen Klopp n'a pas apprécié le style de jeu des Spurs. Le manager de Liverpool ne comprend pas comment les Londoniens peuvent adopter une stratégie aussi défensive. "La solidité de Tottenham ? Désolé, je ne suis pas la bonne personne pour en parler, je n'aime pas ce style de jeu, a répondu le coach des Reds. Mais c'est mon problème. Ce sont des joueurs de

classe mondiale, je pense qu'ils devraient faire davantage dans le jeu. Je crois qu'ils ont eu 36 ou 38% de possession de balle. Mais c'est mon problème, je ne peux rien y faire. Je respecte tout ce qu'ils font, mais ce n'est pas moi." En effet, les méthodes de Klopp et de son homologue Antonio Conte sont bien différentes.

MAN U

Une défaite humiliante pour Rangnick

Balayé sur la pelouse de Brighton (4-0), samedi en Premier League, Manchester United ne disputera pas la prochaine Ligue des Champions. Une humiliation qui passe mal pour l'entraîneur des Red Devils, Ralf Rangnick. "On ne peut que s'excuser auprès de nos supporters. C'était une terrible performance et une défaite humiliante. Nous leur avons donné trop de temps, trop d'espaces. Je ne pense pas que les joueurs aient ignoré le plan de match, mais ils n'ont pas été en mesure de les arrêter", a soupiré le technicien allemand pour Sky Sports.

PSG

Pochettino pointe les erreurs

Malgré le match nul concédé à domicile face à Troyes (2-2) ce dimanche, Mauricio Pochettino était plutôt satisfait du contenu. L'entraîneur du Paris Saint-Germain regrette seulement les erreurs de Nuno Mendes et de Presnel Kimpembe qui ont provoqué les buts troyens. "Je pense qu'on a fait un bon match. On a fait deux erreurs, c'est pour ça qu'on n'a pas gagné. On a dominé le match, on a eu des occasions mais ces deux erreurs nous ont coûté les trois points", a analysé le coach argentin sur Prime Video.

OM - JOUEURS BLESSÉS

Sampaoli inquiet

Déjà privé de plusieurs joueurs ce dimanche, l'Olympique de Marseille compte 4 nouveaux blessés après la victoire à Lorient (3-0). Dujé Caleta-Car, Gerson, Cédric Bakambu et Bamba Dieng ont dû sortir sur blessure. De quoi inquiéter l'entraîneur Jorge Sampaoli. "Il y a de l'inquiétude. Les joueurs sortent d'une série de beaucoup de matchs, il y a de la fatigue accumulée, a confié l'Argentin. On sort aussi d'une rencontre particulièrement intense contre Feyenoord (jeudi, 0-0). La blessure la plus grave semble être celle de Bakambu, c'est musculaire. Pour les autres, on verra pendant la semaine. C'est la fin de saison, il y a beaucoup de fatigue, beaucoup d'usure. Ça se ressent chez les joueurs. On a peut-être un effectif un peu court dans ces conditions." D'après le technicien, l'OM devrait récupérer Amine Harit et Arkadiusz Milik pour le déplacement à Rennes samedi.

ASTON VILLA

Gerrard veut garder Coutinho

Seulement remplaçant face à Burnley (victoire 1-3) samedi en Premier League, Philippe Coutinho (29 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) reste dans les plans de Steven Gerrard. Le manager d'Aston Villa souhaite toujours conserver le milieu offensif suite à son prêt en provenance du FC Barcelone. "On veut qu'il reste ici, c'est certain, a rassuré l'Anglais. On a 5 matchs à jouer en 15 jours donc Phil aura suffisamment de temps de jeu pour être satisfait. Il a compris la décision, il a beaucoup joué. Il n'y a pas d'ego ici." Pour le transfert définitif du Brésilien, Aston Villa devra payer le montant de l'option d'achat annoncée à 40 M€.

FOOT - LIONS D'EUROPE

Mané et les Reds laissent filer City

Candidat au titre de champion d'Angleterre, Liverpool de Sadio Mané a concédé contre Tottenham un nul (1-1) qui pourrait lui coûter cher. En perdant deux points sur leur pelouse, les Reds ont permis à Manchester City de prendre de la distance, à la suite de sa large victoire (5-0) face à Newcastle.



— LOUIS GEORGES DIATTA

Sadio Mané et les Reds ont concédé un nul (1-1) lors de la réception de Tottenham, en match comptant pour la 35e journée de Premier League. Liverpool (2e, 83 pts) a laissé ainsi lui échapper deux points cruciaux qui pour-

raient lui coûter le sacre. Son concurrent pour le titre, Manchester City (86 pts) en a profité pour consolider son leadership. Face à Newcastle (13e, 43 pts), les hommes de Pep Guardiola n'ont pas été tendres. Ils ont infligé aux Migpies une lourde sanction sur le score de 5 buts à 0. Cette victoire leur permet de prendre

trois longueurs d'avance, à trois journées de la fin du championnat.

Cette contre-performance n'est pas du goût de Jorgen Klopp, surtout que son équipe a dominé la partie sans concrétiser. Contre le cours du match, les Reds ont prêté le flanc et encaissé le but en seconde période (56e). Contrairement à Mané et à

Salah, en manque d'inspiration, Luis Diaz (74e) a fait le job, permettant aux siens d'arracher le point du nul. C'est la troisième rencontre en championnat où ce duo est resté muet.

Kouyaté et Palace envoient Sarr en Championship

Le week-end ne s'est pas vraiment bien passé pour les Sénégalais en Premier League. Comme Sadio Mané contrarié par les Spurs, Ismaïla Sarr et Watford ont été envoyés en Championship par Crystal Palace de Cheikhou Kouyaté. Les Eagles ont reçu et battu les Hornets sur le score d'un but à zéro. Malgré sa titularisation, Sarr n'a pas pu empêcher la relégation de son club. L'ancien attaquant de Génération Foot et ses coéquipiers retournent en seconde division anglaise, une saison seulement après leur montée. Par contre, Kouyaté, qui a suivi tout le match du banc, est certain de jouer en Premier League la saison prochaine. Avec ce succès, Crystal Palace (10e, 44 pts) a assuré définitivement le maintien.

Nampalys Mendy a aussi vécu une soirée désagréable, ce week-end. Titulaire au milieu de terrain, il n'a pas pu éviter la chute de Leicester (14e, 42 pts) sur le score de deux buts à un. C'est la seconde défaite d'affilée des Foxes qui n'ont pas

encore assuré le maintien. Mendy et ses coéquipiers devront aller chercher cette assurance lors la prochaine journée (36e) sur la pelouse du premier relégable, Leeds (18e, 34 pts).

Bamba Dieng, buteur et passeur décisif

Éliminé en Ligue Europa Conférence cette semaine, l'Olympique de Marseille jouait gros, ce week-end, en championnat français. Les Marseillais risquaient de tout perdre en l'espace de trois jours, après leur rêve brisé par les Hollandais du Feyenoord Rotterdam. Et pour rendre la situation plus alarmante, le club Phocéan a perdu provisoirement la 2e place du classement, à l'issue de la victoire de l'AS Monaco (1-2) sur Lille, samedi dernier. Les hommes de Sampaoli étaient donc contraints de s'imposer sur la pelouse de Lorient, hier, pour récupérer le dauphinat. Le coach argentin pouvait compter sur les champions d'Afrique, Pape Guèye et Bamba Dieng. Ce dernier a été un grand artisan de la victoire de l'OM. Remplaçant au coup de sifflet de l'arbitre, l'ex-pensionnaire de Diambars a très vite retrouvé la pelouse à la place de Bakambu, blessé (17e). Le jeune international sénégalais ne va pas tarder à s'illustrer en donnant l'avantage à son équipe à la 34e mn. C'est sa 7e réalisation de la saison.

En seconde période, Dieng va encore se mettre en évidence avec une passe décisive pour le 3e but marseillais inscrit par Gerson (67e), après celui de Guendouzi (48e) pour le 0-2. Bamba Dieng n'a pas terminé la partie à cause d'une blessure. L'entraîneur a été obligé de le remplacer (71e) par Luis Henrique. ■

LIGUE 1 - 21^e JOURNÉE

L'AS Douanes freine le Casa, le Jaraaf nouveau dauphin

L'AS Douanes a pris le dessus sur le leader, le Casa Sport, sur le score de deux buts à un. Vainqueur du Ndiambour de Louga, le Jaraaf s'adjuge la 2e place et se rapproche à trois points de la tête du classement.

— L.G. DIATTA

L'AS Douanes (5e, 31 pts) a écouré le Casa Sport (39 pts) en match comptant pour la 21e journée de Ligue 1. Visant la consolidation de son leadership sur la pelouse des Gabelous, au stade Ibrahima Boye, ce samedi, le club de Ziguinchor n'a pas réussi à prendre les trois points. Les Douaniers ont plutôt bien négocié ce match en s'en sortant avec une victoire (2-1). Ce sont pourtant les visiteurs qui ont ouvert le score par Lamin Jarju (36e). Mais le club douanier s'est ressaisi au retour des vestiaires et a renversé la situation. C'est El Hadj Ndiaye qui a permis à son équipe de renouer avec le succès, grâce à un doublé. Il a égalisé à la 69e avant d'inscrire le but de la victoire six minutes plus tard (75e).

Son dauphin, Génération Foot, qui jouait au même moment, n'a pas



La joie des joueurs du Jaraaf

profité de la défaite du Casa. L'Académie de Déni Birame Ndao a

concedé le nul (0-0) face à l'US Gorée (10e, 24 pts). Du coup, c'est

le Jaraaf, qui devait affronter le lendemain à Louga le Ndiambour (12e, 22 pts), qui a saisi l'occasion pour reprendre la 2e place. Les hommes de Cheikh Guèye ont fait l'essentiel en s'imposant (0-1) grâce à Bouly Sambou qui a donné la victoire à son équipe sur penalty dans les arrêts de jeu de la première période (45e+3). Le Jaraaf (36 pts) est devenu le dauphin du Casa Sport qui n'a que trois points d'avance. Génération Foot est reléguée à la 3e place (34 pts), à cinq longueurs du leader.

Diambars étrille la Linguère, TFC se ressaisit

Diambars de Saly (6e, 30 pts) a la main lourde en ce moment. Les Académiciens ont encore frappé fort ce week-end. Après la giflée (1-3) infligée à Génération Foot, c'est au tour de la Linguère de Saint-Louis (7e, 29 pts) de passer à la guillotine. Les protégés de Bruno Rohart ont étrillé les Saint-Louisians, hier au stade Fodé de Saly, par trois buts à zéro, grâce à un triplé de Malèye Diagne. L'attaquant de Diambars a été expéditif. Il a emballé le match en inscrivant ses trois réalisations durant les quarante premières minutes de la rencontre (12e, 27e et 40e).

La 21e journée a été une réussite pour le champion du Sénégal en titre. Recevant Mbour Petite Côte (14e, 17 pts), hier, Teungueth FC a bien tenu son rang. Les hommes de

Youssoupha Dabo ont très vite trouvé la voie du succès, grâce à Paul Valère Bassène (12e). Dans les arrêts de jeu de la première période, Ousmane Bayo a permis à son équipe d'aggraver la marque (2-0). Mais les visiteurs ont très vite réagi en réduisant le score (1-2) par Oumar Ngala Samb. En seconde période, Bassène (52e) a permis à TFC de sécuriser son succès, grâce à son doublé.

Le Cneps Excellence de Thiès (11e, 24 pts) a surpris l'AS Pikine (9e, 27 pts), hier, au stade Maniang Soumaré. Par contre, le Guédiawaye FC (4e, 31 pts) a été contraint au nul (1-1) par Dakar Sacré-Cœur (13e, 21 pts). ■

RÉSULTATS

LIGUE 1 - 21^e JOURNÉE

US Gorée - Génération Foot 0-0
Diambars - Linguère 3-0
AS Douanes - Casa Sport 2-1
Teungueth FC - Mbour Petite Côte 3-1
Guédiawaye FC - Dakar Sacré-Cœur 1-1
Cneps Excellence - AS Pikine 1-0
Ndiambour - Jaraaf 0-1

LIGUE 2 - 21^e JOURNÉE

Jamono Fatick - Renaissance 0-0
Niary Tally - Port 0-1
US Ouakam - Wallidaan 1-1
Duc - Amitié FC 3-3
Stade de Mbour - Olso 1-1
Demba Diop - Sonacos 0-0
Lundi
Stade Maniang Soumaré
17h Thiès FC - Keur Madior